

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 1<sup>er</sup> Mai 2014 - 1<sup>er</sup> Rajab 1435 - N° 588 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



COUPE D'ALGÉRIE

JS Kabylie - MC Alger



Une finale inédite

Page 21- 22

Appel au  
fair-play et  
à la sportivité

Page 24

FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

## Bouteflika dans un message : «La bataille pour l'emploi, un axe majeur de la politique de développement»

Ensemble. Le Président de la République n'a pas à cœur de fonder des politiques sur la base de l'unilatéralisme. Dans sa lettre aux travailleurs

à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, il utilise le concept «ensemble». Le «je» qui traduit quand même l'idée qu'il est légitimé à décider en vertu du contrat qui

«Ensemble...»

le lie au peuple est remplacé par le «ensemble» qui signifie qu'il y a un partage dans l'élaboration des orientations du fait du choix populaire sorti des urnes. C'est «ensemble» qu'est réalisée toute œuvre nationale. «nous nous sommes attelés ensemble» à panser les blessures. «Ensemble» à rattraper les retards accumulés du fait de la tragédie nationale. Que le pays ait retrouvé sa place sur la scène internationale, le Président l'attribue à ces engagements opérés «ensemble» comme il en est de même pour «des avancées remarquables» sur les plans économique et social.

DK News  
Page 3



WASHINGTON L'A RÉAFFIRMÉ HIER :  
L'Algérie, un «partenaire-clé»  
dans la lutte antiterroriste



## SANTÉ

### BIGOREXIE

Quand  
le sport  
devient  
une addiction

Pages 12-13

## ACTUALITÉ

INDUSTRIE  
Sortie de l'usine  
de Rouiba du 1<sup>er</sup>  
camion algérien  
sous le label  
Mercedes Benz



Page 5

## SOCIÉTÉ

TLEMCEN  
Saisie de plus  
de 4 000 litres  
de carburant  
et 300 kg  
de déchets  
de cuivre

Page 8

## Météo



### Régions Nord : 25° à Alger

Temps généralement ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions Ouest.  
Les vents seront en général faibles.  
La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé.  
Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) avec localisation de la chasse-sable.

### Benmeradi à l'Entreprise portuaire d'Alger

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection à l'Entreprise portuaire d'Alger.



### LUNDI 5 MAI À L'AMBASSADE DU VIETNAM 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de Diên Biên Phu

A l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de Diên Biên Phu du 7 mai 1954, l'ambassade de la République socialiste du Vietnam en Algérie organise lundi 5 mai à 15h, une cérémonie pour commémorer l'événement.

### DU 4 AU 8 MAI À LA SAFEX Salon international «Batimatec»

Sous le haut patronage du ministre de l'habitat de l'urbanisme et de la ville, la 17<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, se tiendra du 4 au 8 mai au Palais des Expositions de la Safex aux Pins Maritimes, Alger.



### JUSQU'AU 10 MAI À ALGER Exposition d'artisanat

En collaboration avec la commune d'Alger centre et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 10 mai au Centre des activités culturelles Mustapha-Kateb (5 rue Didouche Mourad), une exposition d'artisanat.



### DIMANCHE AUX SIÈGES D'ALGEX ET MAGRO Présentation des programmes et des bilans

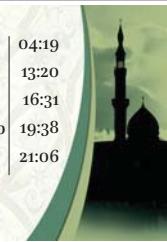
Sous le haut patronage du ministre du Commerce, le club presse et média du ministère du Commerce présentera deux exposés dimanche 4 mai, le premier de 9h30 à 10h30, portera sur «Le rôle, les programmes et les bilans de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur» et le second sur le même thème, de 11h à 12h, au siège de la société publique Magro.

	Max	Min
Alger	25°	13°
Oran	27°	12°
Annaba	23°	10°
Béjaïa	24°	12°
Tamanrasset	36°	18°

## Horaires des prières

Jeudi 1<sup>er</sup> Rajab 1435

Fajr	04:19
Dohr	13:20
Asr	16:31
Maghreb	19:38
Isha	21:06



### La journée du 1<sup>er</sup> mai chômée et payée pour les personnels des institutions et administrations publiques

La journée célébrant la Fête du travail, coïncidant avec le 1<sup>er</sup> mai, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées de l'ensemble des secteurs et statuts juridiques, a indiqué un communiqué du ministère auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public. Le communiqué précise, par ailleurs, que les personnels exerçant en travail posté «sont tenus d'assurer la continuité du service».

### CET APRÈS-MIDI À L'AMBASSADE DE SUISSE

### Spectacle au profit des enfants démunis

L'ambassade de Suisse à Alger, organise dans le cadre du mois de l'enfance, en partenariat avec l'école «Profil», un spectacle, au profit des enfants démunis, sous le thème «art d'innocence». Cet événement est prévu, cet après-midi à 14h, à la résidence de l'ambassade de Suisse, à Alger. Au programme, défilé de mode, chorégraphie et chorale universelle.

### Algérie Poste organise aujourd'hui la marche des facteurs



Algérie Poste organise aujourd'hui la phase éliminatoire de la marche des facteurs qui rassemble chaque année la corporation des postiers à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué d'Algérie Poste. Le départ, qui sera donné à partir du bureau de poste de Birtouta à 8h30, sera clôturé par une cérémonie de remise des prix aux lauréats, précise le communiqué.

Les facteurs emprunteront plusieurs rues de cette localité, dont le point de départ sera la rue Ali Bouhadja en passant, entre autres, par les rues Khraïla, lotissement 11-Logements, la rue Adadjadje pour atteindre la ligne d'arrivée située au bureau de poste de Birtouta, ajoute la même source.

Cette marche est organisée à l'occasion de la fête internationale des travailleurs, précise-t-on de même source.

### SAMEDI 3 MAI À L'ANPT

### Portes-ouvertes sur l'incubateur de Sidi Abdallah

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) en partenariat avec l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), organisera le Samedi 3 mai 2014 au sein de cet établissement, une journée «portes ouvertes» sur l'incubateur de Sidi Abdallah qui s'est forgé une notoriété d'envergure sur la scène entrepreneuriale en Algérie.



Cette journée, pour laquelle un programme spécial a été concocté, aura pour objectif la sensibilisation à l'entrepreneuriat considéré comme un levier vital pour l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui, grâce à l'action de l'incubateur qui offre un cadre et des conditions propices à la maturité de projets de création d'entreprises, pourront prendre en main leur propre avenir et élaborer leur carrière par l'éclatement de leurs projets. Elle sera aussi l'occasion de lancer un cinquième appel à projets, relatif à cet incubateur, à l'endroit des porteurs de projets, et ses travaux seront clôturés par une cérémonie de signature de la convention de partenariat entre l'ANPT et l'ESAA.

# FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

## «La bataille pour l'emploi, un axe majeur de la politique de développement»

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message à l'occasion de la fête internationale du travail dont voici le texte intégral

«Mesdames, Messieurs,

Le premier mai est l'une des dates phares dans le monde du travail, à travers tous les pays du monde, en ce qu'elle revêt une signification particulière s'agissant des luttes des travailleurs pour défendre leurs droits et s'affirmer en tant que bâtisseurs des nations et garants de leur pérennité.

En ce jour marquant, je tiens à me joindre à vous, travailleuses et travailleurs, qui constituez la pièce maîtresse de la sphère de la production, de l'industrie et des services dans notre pays, et à vous exprimer mes sincères et fraternelles félicitations ainsi que mes meilleures voeux. En partageant cette fête avec vous, chaque année, j'entends vous dire la profonde foi que j'ai en votre rôle, la considération qui est la mienne pour votre apport, ainsi que la haute estime que j'ai pour votre dévouement envers la patrie que vous n'avez jamais cessé de servir avec abnégation et pour laquelle vous avez consenti de grands sacrifices à chaque fois qu'il l'a fallu et à chaque étape cruciale. Vous n'avez pas hésité à tout sacrifier pour qu'elle recouvre sa liberté et sa souveraineté et à vous opposer farouchement et vaillamment à ceux qui ont tenté de lui nuire et de détruire l'Etat républicain. Je salue également la mobilisation exemplaire et l'engagement patriotique que les travailleurs de notre pays ont investi dans l'effort du redressement national.

En effet, durant la décennie écoulée, nous nous sommes attelés ensemble à panser les blessures et à rattraper les retards accumulés durant les années de la tragédie nationale, notre pays est parvenu progressivement à retrouver sa place dans le concert des nations et à retrouver le rôle actif qui était le sien sur la scène arabe, continentale et internationale.

Nous sommes également parvenus, grâce à Dieu, à réaliser des avancées remarquables sur les plans économique et social, comme en témoignent les résultats concrets sur le terrain, avancées traduisant la nature et la dimension de l'effort accompli. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, l'Algérie a fait un saut qualitatif appréciable.

Dans le domaine des industries et des services, la politique nationale d'encouragement des investissements a permis de créer un nombre important de petites, moyennes et micro-entreprises dans les différents créneaux d'activité, venant ainsi enrichir le tissu industriel national et permettant aussi la création de nouveaux emplois notamment en faveur des jeunes.

S'agissant du développement humain, et pour satisfaire aux obligations de notre pays d'œuvrer à la réalisation des objectifs du millénaire, tous les indicateurs s'y rapportant, tels que l'espérance de vie, le taux de scolarisation, le taux de raccordement des ménages aux réseaux publics de l'eau, de l'électricité et du gaz naturel, ont connu un progrès remarquable.

En matière de revenus, les rémunérations des travailleurs ont connu une nette amélioration, suite aux réévaluations successives qui ont été opérées depuis 2001, ainsi qu'à la révision de la grille des salaires et du régime indemnitaire dans le secteur de la fonction publique et des conventions collectives dans le secteur économique.

Les pensions et allocations de retraite ont également connu une évolution régulière suite aux augmentations périodiques opérées, soit dans le cadre de la loi, soit à titre exceptionnel.

Le Pacte national économique et social de croissance approuvé, lors de la rencontre tripartite du 23 février 2014, par le Gouvernement, la direction nationale de l'Ugta et les associations et organisations patronales, vise à consolider le processus de croissance nationale de sorte à garantir une vie décente à chaque citoyen grâce au concours des trois parties prenantes, dans le cadre de l'Etat de droit et de la justice sociale, et en vertu du principe de l'égalité des chances dans l'accès à

### • Souligne le Président Bouteflika dans un message



l'emploi. Ce Pacte énonce également des engagements dans le but de stimuler la croissance économique. Pour sa mise en œuvre pleine et minutieuse, des dispositions de suivi et d'évaluation régulière sont prévues.

Mesdames, Messieurs,

L'importance de notre politique en matière de formation et de qualification des ressources humaines afin de les rendre capables d'exécuter à la perfection leurs tâches sur les lieux de travail n'est plus à prouver. Les secteurs public et privé participent, désormais, activement aux efforts de formation professionnelle en adaptant les profils des apprentis aux besoins du marché de travail. Nous continuons, ensemble, à œuvrer à inculquer les vertus du travail et les notions positives et constructives aux générations montantes, et à lutter contre les causes du désespoir et de la frustration pour aller de l'avant vers le développement de l'économie de notre pays et l'activation de tous les mécanismes à même d'assurer la pérennité de ce développement. Avec l'aide de Dieu, nous sommes en capacité de construire un pays fort, moderne et d'avant-garde. Il est donc nécessaire que les efforts des secteurs public et privé parviennent à augmenter la productivité, en alliant qualité et coûts, ce qui permettrait à l'Algérie d'accéder aux marchés internationaux en exportant des produits hors hydrocarbures. Ces deux secteurs doivent, impérativement, œuvrer ensemble à assurer à notre pays les conditions d'un développement durable.

La majorité du peuple algérien est constituée de jeunes diplômés, pour la plupart, d'universités, d'instituts et de grandes écoles, aspirant à un emploi qui leur permettrait de s'intégrer dans les rouages de l'économie nationale, ses entreprises et ses projets. L'Etat et les secteurs public et privé se doivent de veiller, avec application et persévérance, à réunir les conditions nécessaires pour leur assurer des emplois à travers l'ensemble du territoire national. Aussi, devient-il impératif, de fédérer les efforts de toutes les parties concernées pour répondre à cette exigence.

C'est en effet dans cette perspective qu'ont été prises les mesures particulières que j'ai personnellement instruit le Gouvernement de mettre en œuvre, en vue d'apporter les solutions urgentes et adéquates au problème du chômage à travers le pays en général, et plus particulièrement dans le Sud.

La bataille pour l'emploi constitue l'un des axes majeurs de la politique de développement économique et social que nous allons poursuivre. Elle en détermine l'essence, l'amplitude et l'orientation au service de la prospérité et du bien-être du peuple algérien. Aujourd'hui comme hier, cette bataille continuera de mobiliser d'importants moyens financiers et humains dans le cadre d'un

consensus général jamais démenti.

La bataille pour l'emploi ne doit pas nous faire perdre de vue celle, tout aussi essentielle, liée à la compétitivité des entreprises. Les deux batailles, il nous faut les mener, simultanément, tous ensemble et pas les uns contre les autres. A cet égard, le Pacte national économique et social de croissance constitue le cadre privilégié à travers lequel il faudra mutualiser les efforts de tous les partenaires, pouvoirs publics, syndicats et patronat public et privé afin d'optimiser nos chances pour être plus performants, pour éviter les compressions d'effectifs et pour lutter contre le sous-emploi et la précarité du travail. S'il appartient à l'Etat de mettre en place toutes les conditions d'accomplissement de cette noble ambition nationale qui tend à mettre, progressivement au travail, l'ensemble de la population en âge de travailler, il reste, indéniablement, de la responsabilité des syndicats et des acteurs économiques de susciter et de soutenir toute mesure tendant à augmenter, de façon sensible, la productivité du travail et la compétitivité de l'outil de production, seule voie capable d'assurer une prospérité viable et durable au pays. En outre, il est du devoir de chacun des partenaires sociaux d'œuvrer, dans le dialogue et la concertation, à améliorer sans cesse les prestations du service public et d'en faciliter l'accès, en toute circonstance, que ce soit en période normale ou en état de cessation imprévisible des activités avec la garantie d'un service minimum effectif et de qualité auquel on parfairement droit les usagers.

Mesdames, Messieurs,

Les travailleurs, qui sont au centre de la politique de développement, sont, plus que toute autre catégorie sociale, interpellés pour veiller à la concrétisation de ses objectifs. Dans ce contexte, chères travailleuses, chers travailleurs, votre force de conviction, votre volonté inébranlable et votre inclination à donner sans compter, nous inspirent sérénité et confiance et légitiment notre ambition d'atteindre nos objectifs de développement global. En effet, il vous revient, vous qui êtes imbûs des sentiments de fidélité et de loyauté envers nos pays, de parachever sa construction par le travail dévoué et la sauvegarde de ses acquis et en vous mettant au diapason des progrès enregistrés dans le monde en matière de modes d'administration et de gestion et de moyens technologiques. Ce faisant, vous donnerez corps à la volonté qui vous anime de rivaliser avec les travailleurs des autres pays en matière de savoir-faire, de compétences de performance et de productivité. Vous développerez, ainsi, notre capacité à réaliser les meilleurs résultats en faisant votres les concepts d'excellence et de supériorité et en étant parties prenantes de la civilisation humaine en y apposant concrètement votre empreinte.



Ensemble. Le Président de la République n'a pas à cœur de fonder des politiques sur la base de l'unilatéralisme. Dans sa lettre aux travailleurs à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, il utilise le concept «ensemble». Le «je» qui traduit quand même l'idée qu'il est légitimé à décider en vertu du contrat qui le lie au peuple est remplacé par le «ensemble» qui signifie qu'il y a un partage dans l'élaboration des orientations du fait du choix populaire sorti des urnes. C'est «ensemble» qui est réalisé toute œuvre nationale. «nous nous sommes attelés ensemble» à panser les blessures. «Ensemble» à rattraper les retards accumulés du fait de la tragédie nationale. Que le pays ait retrouvé sa place sur la scène internationale, le Président l'attribue à ces engagements opérés «ensemble» comme il en est de même pour «des avancées remarquables» sur les plans économique et social. Le Président de la République qualifie les travailleuses et les travailleurs de «pièce maîtresse» de la sphère de la production. Et pas seulement ça. En s'adressant aux travailleurs, le Président reconnaît le rôle important qu'ils ont joué, jusqu'au sacrifice suprême, pour sauvegarder le caractère républicain de l'Etat. Le même hommage est réitéré pour leur engagement patriotique.

En énumérant les différents succès remportés dans tous les secteurs de l'économie, le président les impute aux travailleurs qui sont engagés pour le développement du pays et également à la politique nationale d'encouragement des investissements. Cette politique traduit les composantes essentielles du programme du Président qui fait de la création d'un nombre important d'entreprises petites, moyennes et micro-qui densifient le tissu industriel, participent à la création de richesse et crée de nouveaux emplois notamment en faveur des jeunes.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, le Président rappelle que beaucoup a été fait en direction de l'amélioration du confort de vie des populations par le biais des augmentations de salaires opérées depuis 2001. «Ensemble» pour d'autres succès... et défis.

D.K.

## ALGÉRIE - VATICAN

**M.Bensalah s'entretient avec le cardinal Jean-Louis Taurane sur la promotion de la tolérance entre les religions**

Le président du Conseil de la nation, Abdellader Bensalah et le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux ont souligné hier à Alger la nécessité de « promouvoir les valeurs de tolérance et de cohabitation inter-religieuse ». Selon un communiqué du Conseil de la nation, les entre-

tiens entre M. Bensalah et le cardinal Jean-Louis Tauran ont également porté sur l'importance de « la promotion des valeurs de tolérance, de coopération, de vulgarisation de la culture de cohabitation et du respect mutuel des rites religieux ». Les deux responsables ont mis en avant la nécessité de bannir toute forme de violence et d'extrémisme qui se rapportent aux religions, indique la même source. Les deux parties ont souligné la nécessité d'« encourager le dialogue inter-religieux en tant que moyen civilisé pour le bien des peuples et des nations et qui contribue à la réalisation de la paix et la sécurité espérée par l'humanité tout entière », ajoute le communiqué.

**M. Ghlamallah reçoit le Cardinal et envoyé spécial du Vatican**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a reçu mardi à Alger, le Cardinal et envoyé spécial du Vatican, Jean-Louis Tauran. L'envoyé spécial du Vatican, qui est également président du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux depuis 2007, est en visite en Algérie du 29 avril au 3 mai à l'occasion de la célébration du centenaire de l'érection de la basilique Saint Augustin à Annaba. Auparavant, le Cardinal et Envoyé spécial

du pape François, a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. L'entretien entre les deux parties a été marqué par un échange « fructueux » sur le rôle que doivent jouer les religions dans la recherche et la proposition de solutions aux problèmes de l'heure. Les questions inhérentes à la consolidation du dialogue et au renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Saint-Siège ont également été passées en revue à l'occasion de cette rencontre.

## ALGÉRIE - ROYAUME UNI

**L'ambassadeur du Royaume-Uni salue les "progrès" de l'Algérie dans la promotion de la liberté de la presse**

L'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Martyn Roper, a salué les « progrès » réalisés par l'Algérie dans la promotion de la liberté de la presse, a indiqué hier l'ambassadeur du Royaume-Uni. « L'Algérie a fait beaucoup de progrès dans la promotion de la liberté de la presse durant les dernières années. A cet effet, je souhaiterais rendre hommage au travail fourni par les médias en Algérie et à travers le monde », a souligné M. Roper dans un communiqué, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année. Il s'est dit « ravi du fait que le Royaume-Uni puisse jouer un rôle modeste pour soutenir les progrès accomplis et aider à relever certains défis persistants ». « Nous travaillons avec la Radio Media Action pour soutenir la Radio Algérienne à réaliser son objectif de devenir un diffuseur public efficace et moderne. Nous travaillons avec des organisations telles que l'Institut britannique pour la Diversité médiatique afin de soutenir les médias et les journalistes en Algérie, ainsi que les facultés de journalisme et les étudiants algériens », a-t-il affirmé.

« De plus, a ajouté l'ambassadeur, l'ONG britannique ERIS travaille avec des jeunes talents de l'audiovisuel pour améliorer leur capacité à offrir des programmes de haute qualité ». Il a relevé, également, que « les relations entre les institutions britanniques et algériennes ainsi que les ONG se sont développées d'une façon remarquable durant les dernières années dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et le Royaume-Uni ».

## DIPLOMATIE

**M. Bafdal Mokaddem nouvel ambassadeur d'Algérie à Madagascar**

Le gouvernement de la République de Madagascar a donné son agrément à la nomination de M. Bafdal Mokaddem, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Madagascar, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**ALGÉRIE - CHINE  
Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur de Chine en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Yang Guangyu, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

## INTERNET HAUT DÉBIT

**Lancement en Algérie du 4G sans fil en mode fixe**

**La téléphonie de quatrième génération (4G LTE) sans fil en mode fixe a été lancée mardi à Alger en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.**



Cette nouvelle technologie, qui permet de surfer sur le net en haut débit à partir d'un téléphone sans fil en mode fixe, a été lancée par l'opérateur historique Algérie Télécom lors d'une cérémonie à laquelle étaient conviés nombreux d'acteurs du secteur des TIC.

La 4G de type LTE vise à desservir les zones non encore couvertes par l'ADSL (Internet haut débit filaire) et sécuriser les accès filaires des clients professionnels.

Le réseau 4G LTE, qui couvrira les chefs-lieux des 48 wilayas, sera destiné, dans un premier temps, aux professionnels.

Il ne sera élargi au grand public qu'une fois l'investissement amorti, selon Algérie Télécom.

La mise en place de la nouvelle technologie LTE s'inscrit dans la dynamique d'investissement d'Algérie Télécom, visant à moderniser et développer un réseau national de très haut débit dense, permanent et de haute qualité.

Le P-DG d'AT a déclaré à cette occasion que son entreprise « poursuit ses efforts de développement dans les réseaux de très haut débit sur tout le territoire national ». « La mise en œuvre de la 1<sup>re</sup> phase de déploiement de la 4G LTE permettra au personnel d'AT de maîtriser les processus d'ingénierie et de déploiement de cette nouvelle technologie », a-t-il dit. Pour lui, la 4G LTE constituera une « base importante pour la préparation des phases suivantes, l'objectif étant de répondre à la demande croissante en matière du haut et très haut débit et de consolider le positionnement d'Algérie Télécom en tant que leader technologique ».

## TÉLÉPHONIE MOBILE

**La 4G vers la fin 2015 en Algérie**

La téléphonie mobile de 4<sup>e</sup> génération (4G) sera lancée en Algérie « vers la fin de l'année 2015 », a annoncé mardi soir à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

« Les opérations de lancement (dont le cahier des charges) de cette nouvelle technologie sont prévues vers la fin de l'année 2015 », a indiqué Mme Derdouri lors d'une conférence de presse animée en marge d'une cérémonie de lancement de la téléphonie 4G

sans fil en mode fixe dans le pays.

Le choix du lancement de la 4G vers la fin 2015 a pour objectif de permettre aux trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djedjzy) de « mieux déployer la 3G », dont la licence leur a été accordée en décembre 2013. Mme Derdouri avait indiqué, en décembre dernier, que le lancement de la 4G, qui permet des débits largement supérieurs à ceux de la 3G, devrait intervenir au début de l'année 2015.

## INTERNET HAUT DÉBIT:

**Plus de 53 000 km de fibre optique déployés en Algérie**

Plus de 53 000 km de fibre optique ont été déployés jusqu'à aujourd'hui à travers le territoire national, a indiqué hier le P-DG d'Algérie Télécom (AT), Azouaou Mehmel. « Nous sommes à plus de 53 000 km de fibre optique déployés dans le cadre du développement du haut et très haut débit à travers le territoire national », a précisé M. Mehmel qui était l'invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio algérienne.

Algérie Télécom avait annoncé

en février dernier que 20 000 km de fibre optique seront installés dans une période de deux ans. Ils viendront ainsi s'ajouter aux 50 000 km de fibre optique déjà installés dans le cadre d'un programme portant sur la pose de la fibre optique sur un linéaire de 200 000 km en cours de réalisation à travers le territoire national.

M. Mehmel a rappelé que toutes les localités de plus de 1 000 habitants seront raccordées au réseau téléphonique avec

des supports à fibre optique dans le but d'offrir une connexion internet haut et très haut débit. Il a expliqué que les zones non couvertes par l'ADSL (internet haut débit) seront desservies par d'autres supports tels que la téléphonie de quatrième génération 4G LTE sans fil en mode fixe, lancée mardi dernier en Algérie. La 4G LTE touchera, dans un premier temps, les chefs-lieux des 48 wilayas du pays, a-t-il précisé.

**Aménagement des horaires d'exploitation du métro d'Alger**

Les horaires d'exploitation du métro d'Alger seront réduits de trois heures durant la période allant du 3 mai au 27 juin prochain, suite aux travaux d'extension de la ligne vers El Harrach qui doit être achevée à la fin 2014, annonce hier l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

« L'Entreprise du Métro d'Alger et la RATP El Djazaïr informeront les usagers du métro d'Alger que, suite aux travaux d'extension de la ligne vers El Harrach, des aménagements seront apportés aux horaires d'exploitation », souligne la même source.

Les aménagements annoncés par l'EMA sont les suivants : « Le 3 mai 2014, le trafic sera assuré de 5h00 à 21h00 et entre le 4 mai et le 27 juin 2014, le trafic sera assuré de 6h00 à 21h00 », précise le communiqué. Depuis

son inauguration en novembre 2011, le métro d'Alger est ouvert aux voyageurs quotidiennement de 5h00 à 23h00.

Les travaux de réalisation de l'extension Héï El Badr - El Harrach du métro d'Alger « avancent conformément au planning arrêté initialement », avait estimé le 23 février dernier le ministre des Transports, Amar Ghoul, lors d'une visite du chantier. « Le projet est en phase d'achèvement des travaux de réalisation des stations et de la pose des différents équipements. Tout sera terminé à la fin 2014 », avait-il précisé.

L'exploitation commerciale de cette extension, longue de 4 km et dotée de quatre stations (Bachdjerrah 1 et 2, El Harrach gare et El Harrach centre), pourra intervenir au cours du premier trimestre 2015, selon les responsables de l'EMA.

## INDUSTRIE

**Le premier camion assemblé en Algérie sous le label Mercedes Benz est sorti mercredi des chaînes d'assemblage de l'usine de la Société nationale des véhicules industriels (Snni) de Rouiba (Est d'Alger) dans la cadre d'un projet d'investissement algéro-germano-émirati.**



## Sortie de l'usine de Rouiba du premier camion algérien sous le label Mercedes Benz

Ce véhicule de type Actros, est l'un des cinq modèles de camions devant être assemblés sur le même site industriel dont la capacité annuelle est de 550 véhicules en 2014 avant d'atteindre 2000 camions en 2015, a précisé le P-DG de la Snni Hadi Tazrouti.

«Dans une première phase, nous n'assemblerons que les camions de type Actros avant de procéder dans une seconde étape à l'intégration des autres modèles à savoir Atego, Axor, Unumog et deux autres modèles de bus», a-t-il indiqué, soulignant que la commercialisation des premiers Actros est prévu d'ici 15 à 20 jours.

La moyenne d'assemblage est de 4 camions par jour, a-t-il affirmé, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence notamment de représentants du groupe allemand, du directeur des industries militaires au niveau du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Rachid Chouaki et du Secrétaire général au ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, El Hadi Makboul.

Selon M. Tazrouti, la cadence de production de la Société algérienne de production de poids lourds Mercedes-Benz (Sappi-MB), créée en 2012 avec un capital de 103 millions d'euros, atteindra en 2018 et 2019 quelque 15 000 camions et 1 500 bus, annonçant l'augmentation du nombre d'employés qui passera de 60 employés actuellement à 3 300.

M. Tazrouti a souligné également qu'une attention particulière sera accordée à la formation des



employés et de formateurs en collaboration avec le partenaire technologique allemand.

«La formation concernera les aspects techniques mais aussi managériales ainsi que les process du leader allemand Daimler», a-t-il expliqué.

### Nécessité d'atteindre une intégration verticale

Le défi, a-t-il poursuivi, est d'arriver à une intégration verticale qui va permettre transfert technologique notamment de moteurs, de châssis et d'essieux avec une sous-traitance totale des PME algériennes qui doivent fournir les composants de véhicules aux standards de Daimler, seules ou avec des partenaires étrangers.

La production sera destinée pour satisfaire les besoins du marché national notamment les institutions militaires, les entreprises publiques ainsi que le secteur privé, a fait savoir le premier responsable de la Snni, n'écartant pas la possibi-

lité de s'ouvrir à l'exportation, s'il y a un surplus, en obtenant l'accord préalable du partenaire technologique. Présent à la cérémonie, M. Yaris Puersuen, responsable de la production camions de Mercedes-Benz au monde, s'est félicité de la concrétisation de ce projet. La réalisation de grands projets dans l'industrie mécanique offre des opportunités d'investissement dans notre pays, le développement de l'activité de sous-traitance et la création d'emplois, a estimé le directeur des industries militaires au MDN, le Général major Rachid Chouaki. Cette joint-venture est détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne via la Snni (34%) et le MDN (17%) et à 49% par l'émirati Aabar. L'allemand Daimler/Mercedes-Benz est le partenaire technologique. La société produira environ 15 000 camions, cars et bus par an, comme stipulé dans la licence de production de marque et label de qualité Daimler.

Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA Rouiba, de la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret et d'une autre Société algérienne de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimime (Constantine).

## ALGÉRIE - EAU

## Dubai Ports Word ambitionne d'étendre ses investissements en Algérie

La société Dubai Ports Word (DPW) qui gère actuellement les containers de transport de marchandises au niveau des ports d'Alger et Djendjen (Cijel) ambitionne d'élargir ses investissements aux autres ports algériens, a annoncé mercredi à Alger le président du conseil d'administration de la société, Soltane Ben Salim.

Au terme d'une rencontre avec le ministre des Transports, Amar Ghoul, M. Ben Salim a indiqué avoir proposé un nombre de projets qu'envisage de réaliser DPW en Algérie, souhai-

tant obtenir un accord sans donner plus de détails.

Il a précisé que sa compagnie qui jouit d'une «bonne» expérience dans le domaine de la gestion des ports ambitionne de développer ses services dans les ports «stratégiques» notamment celui de Djendjen qui peut, a-t-il dit, «devenir un port pivot dans le bassin méditerranéen et en Afrique».

Le directeur de la compagnie qui gère 65 ports à travers le monde a précisé que son expérience lui permettra de réduire le coût des opé-

rations d'import/export de l'Algérie par la facilitation des services et la réduction de la durée de séjour en rade des navires et celle des opérations de chargement et de déchargement de la marchandise.

Pour sa part, M. Ghoul a souligné que des visites sont prévues entre les responsables du ministère des Transports et le ministère émirati de l'Economie pour étudier d'autres projets dans le domaine du transport maritime sans donner plus amples détails. A travers ces différents projets de partenariat avec cette

entreprise émiratie, l'Algérie aspire à tirer profit de sa «grande» expérience en matière de transport maritime, a-t-il poursuivi.

Depuis 2008, la gestion d'un nombre de containers dans les ports d'Alger et Djendjen est confiée à DPW dans le but de moderniser et développer la qualité des services outre le projet des guichets électroniques uniques au niveau des ports d'Alger, d'Oran et de Skikda en cours de réalisation pour la collecte d'informations et la facilitation des opérations en direction des opérateurs.

## WASHINGTON RÉAFFIRME :

### L'Algérie, un «partenaire-clé» dans la lutte antiterroriste

Les Etats-Unis ont réaffirmé que l'Algérie demeurait leur «partenaire-clé» dans la lutte contre le terrorisme en relevant les grands efforts des forces de l'ordre algériennes dans la mise en échec de plusieurs opérations terroristes ainsi que le rôle de premier plan que joue l'Algérie dans la sensibilisation des pays dans le cadre de la lutte contre le paiement de rançons contre la libération d'otages.

Ce sont les principales observations établies par le département d'Etat américain dans son rapport mondial 2013 de lutte contre le terrorisme publié mercredi et destiné spécialement aux membres du Congrès pour les informer des événements et tendances qui ont marqué le terrorisme international durant l'année écoulée.

#### L'Algérie a une «longue histoire» de lutte contre le terrorisme

Ce nouveau rapport annuel note que la situation de la sécurité dans les pays voisins de l'Algérie, la menace d'attaques de représailles après l'intervention militaire internationale au Mali, la prolifération des armes de contrebande en Libye et les violences de faible intensité dans des zones du sud et au long de la frontière algéro-tunisienne «ont toutes contribué à la menace terroriste en Algérie». En 2013, précise la même source, «les forces de sécurité algériennes ont diminué le nombre d'attaques terroristes réussies, maintenu une pression soutenue sur l'Aqmi, saisi du matériel et des caches d'armes et ont encore isolé géographiquement l'Aqmi».

Les auteurs du rapport affirment que l'Algérie a une «longue histoire de lutte contre le terrorisme» et qu'elle poursuit une «campagne énergique» contre l'Aqmi lequel reste «la menace terroriste la plus active» en Algérie en menant non seulement des attaques contre les forces de sécurité algériennes et des cibles gouvernementales locales mais aussi contre les Occidentaux dans la région du Sahel.

Les «efforts soutenus et constants» des forces militaires, sécuritaires et policières algériennes «ont affaibli les capacités d'Aqmi» dans le nord de l'Algérie, écrit le rapport qui relève, toutefois, que les éléments de l'Aqmi basés au Sahel «ont largement profité de l'instabilité régionale pour élargir leur zone de contrôle», en rappelant, dans ce sillage, l'attaque perpétrée en janvier 2013 contre l'installation gazière de Tiguentourine. Par ailleurs, le département d'Etat constate que contrairement à la dernière décennie, le nombre d'attentats terroristes perpétrés en Algérie durant le mois de Ramadhan de l'année 2013 «a baissé d'une manière significative».

#### Efficacité de l'Algérie dans la protection des missions diplomatiques

Affirmant que le gouvernement algérien a démontré qu'il avait «la capacité de mettre en échec les activités terroristes et criminelles», le rapport relève aussi que les dispositifs sécuritaires algériens «ont été efficaces dans la protection des missions diplomatiques en Algérie et le renforcement des moyens de sécurité en cas de nécessité».

Sur un autre plan, le département d'Etat évoque les efforts entrepris par l'Algérie pour renforcer les capacités de l'Institut national de sciences judiciaires et de criminologie de la Gendarmerie nationale pour obtenir, à terme, la certification de l'Organisation internationale de normalisation.

L'Algérie a également acquis le système Codis de la police fédérale américaine FBI, qui est une banque de données répertoriant les profils ADN, ce qui constitue «une étape importante» dans la création d'une plate-forme pour le partage futur de données génétiques avec des partenaires internationaux, précise-t-il.

#### L'approche «sans concessions» contre le paiement de rançons

Le département d'Etat américain a également abordé l'approche algérienne dans la lutte contre le financement du terrorisme, qui repose sur le refus de payer les rançons aux groupes terroristes contre la libération d'otages. A ce sujet, il souligne que «le gouvernement algérien maintient une politique stricte et sans concessions à l'égard des personnes ou de groupes terroristes détenant ses citoyens en otage».

L'Algérie, poursuit le département de John Kerry, «joue un rôle de premier plan dans les efforts du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF, créé en 2011 à New York) pour sensibiliser les gouvernements à éviter le paiement de rançons aux organisations terroristes».

À ce propos, il a rappelé l'adoption par le GCTF du Mémoandum d'Algier sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes, ainsi que le soutien du Sommet du G8 aux principes contenus dans ce Mémoandum d'Algier.

**PÊCHE****Vers la réalisation de six fermes aquacoles à Chlef**

Six (06) projets de ferme aquacole seront réalisés sur le littoral ouest de la commune de Sidi Abderrahmane (60 km au nord-ouest de Chlef) par des investisseurs privés, a-t-on appris hier auprès de la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya.

Ces projets, destinés à promouvoir l'activité aquacole dans la région, ont été approuvés par la commission compétente de la wilaya. Des décisions de concession ont été remises récemment aux promoteurs concernés pour la création d'une base de vie au niveau du site de la zone d'activité aquacole (ZAA), a indiqué la même source, ajoutant que le site en question occupe une superficie de 1,6 hectare.

Cette activité, qui est à ses débuts au niveau de la région, est appelée à connaître un grand essor à moyen terme, a expliqué M. Badani Djilali, chef de service chargé du dossier auprès de la direction de la Pêche.

L'engouement qu'elle suscite au sein des promoteurs, la rentabilité qu'elle procure et les mesures incitatives décidées par les pouvoirs publics, comme la bonification des taux d'intérêt, la réduction des droits de douanes et l'accès au foncier sont autant de facteurs favorisant le développement de cette filière, a-t-il affirmé.

La baisse de la production halieutique, enregistrée ces dernières années dans la région, est l'autre facteur qui milite en faveur de la promotion de l'aquaculture maritime, a-t-il observé.

**AGRICULTURE**  
**Caravane pour sensibiliser aux dangers de la mineuse de la tomate à El Tarf**

Une caravane constituée de spécialistes de l'institut régional de protection des végétaux de Ben M'hidi (El-Tarf) cible 4 daïras de la wilaya d'El Tarf pour sensibiliser aux dangers du parasite Tuta Absoluta (mineuse de la tomate), a indiqué, mercredi, le président de la chambre de l'agriculture, Saci Labadlia.

Entamée dans la daïra de Dréan où il a été relevé, il y a cinq ans, une forte présence de ce parasite dans les champs de tomate, cette campagne préventive touchera également les daïras de Besbes, de Ben M'hidi et Bouteldja, selon ce responsable.

Plus de 1.000 parasites ont été neutralisés en 2013 dans le cadre de l'utilisation du piège à phéromone, a-t-il également précisé, ajoutant que cette action se renouvelle chaque année afin de garantir une production de qualité.

Les producteurs de tomate, localisés dans ces daïras, sont informés des derniers produits disponibles pour éviter que les champs de tomate soient ravagés par ce parasite. Il leur est notamment conseillé, selon M. Labadlia, d'éviter le recours aux produits chimiques pour le traitement de leurs cultures.

**CONSTANTINE****Un premier point de collecte du sang inauguré à l'université**

Un premier point de collecte du sang a été inauguré, hier, au bloc des lettres de l'université Mentouri de Constantine, a-t-on constaté.

La mise en place de ce point de collecte s'inscrit dans le cadre du renforcement des opérations de collecte de sang afin de répondre aux besoins sans cesse croissants exprimés dans cette wilaya, a indiqué le D' Lynda Boubguira, médecin-chef du Centre de transfusion sanguine (CTS) du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, initiateur de cette action. Le choix du campus universitaire pour l'installation de ce local "n'est pas fortuit au regard du grand nombre d'étudiants devenus des donneurs de sang réguliers", a précisé ce médecin qui a fait savoir que l'opération sera généralisée pour toucher d'autres sites universitaires, à l'instar du nouveau pôle universitaire d'Ali Mendjeli.

Une campagne de collecte de sang a été lancée parallèlement à l'ouverture de cette structure, en prévision de la saison estivale où la demande sur le sang s'accroît à travers l'ensemble des structures de santé de la wilaya, a-t-elle ajouté. Une cérémonie en l'honneur des donneurs réguliers a été organisée à cette occasion.

APS

**La route reliant les communes de Leboud (wilaya d'El-Bayadh) et Tinerkouk (wilaya d'Adrar) constitue un acquis inestimable aussi bien pour les populations des deux wilayas que pour le développement de ces régions du Sud-ouest du pays.**

**ROUTE EL-BAYADH-ADRAR**  
**Rapprochement et impulsions économiques dans la région**

La concrétisation du projet offre de nombreux avantages, dans la mesure où il a réduit sensiblement les distances aux usagers de la route, impulsé l'activité économique et a désenclavé plusieurs régions.

Retenu au titre du programme sectoriel décentralisé de 2007, le projet, d'une distance globale de 350 km, porte sur un tronçon de 175 km sur le territoire de la wilaya d'El-Bayadh et d'une autre de plus de 150 km sur le territoire de la wilaya d'Adrar, a indiqué le directeur des travaux publics (DTP) d'El-Bayadh.

Les chantiers de réalisation de la route ont été lancés en décembre 2009, du côté de la wilaya d'El-Bayadh, pour un investissement de 3,99 milliards DA, a précisé Ahmed Guerbâne.

Afin de hâter la réalisation du projet et le livrer dans les délais impartis, les responsables du secteur l'ont scindé en huit tranches, confiées à plusieurs entreprises, a-t-il expliqué.

Il a indiqué qu'en dépit des conditions naturelles difficiles, notamment lors des grandes chaleurs et les reliefs accidentés, les entreprises de réalisation ont mis les bouchées doubles pour relever le défi et ont honoré leurs engagements en livrant le projet dans les délais fixés, ouvrant ainsi une connexion entre les régions du Sud et du Nord du pays.

**UN PROJET QUI CONFIRME LE SAVOIR-FAIRE DE L'ENTREPRISE ALGÉRIENNE**  
Cet important projet de route El-

Bayadh-Adrar est le fruit d'efforts uniquement algériens, impliquant des entreprises nationales publiques et privées, a été réceptionné en 19 mois, reflétant un savoir-faire de l'entreprise algérienne et son esprit de challenge, et l'expérience acquise dans la réalisation de projets d'envergure et structurants, a-t-il estimé.

Le projet en question a permis, selon la DTP, de gagner plus de 420 km entre les wilayas voisines d'El-Bayadh et Adrar, en réduisant la distance, initialement de 1.256 km, à actuellement 828 km, à la satisfaction des usagers de la route et des populations des localités se trouvant sur son tracé ou le jouxtant.

**UN AXE AUX PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES PROMETTEUSES**

Ce nouvel axe névralgique, qui vient renforcer le maillage routier national, ouvre des perspectives prometteuses en matière de développement touristique, de promotion des échanges économiques et commerciaux entre les deux wilayas, en plus du désenclavement de leurs régions.

Mettant en valeur l'impact de ce projet dans la région, le président de l'assemblée populaire de la commune de Labiodh Sidi Cheikh, Miloud Belmahi, a estimé que le projet devra, outre son impact socio-économique, promouvoir les activités culturelles entre El-Bayadh et Adrar.

Ces régions sont réputées pour leur vocation religieuse soufie, en abritant de nombreuses zaouïas

telles que celles de Labiodh Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El-Bayadh, et du Gourara, Touat, Kounta et Sidi Mohamed Belkebir dans la wilaya d'Adrar.

Les citoyens des communes du flanc Sud de la wilaya d'El-Bayadh fondent beaucoup d'espoirs sur cette route pour la promotion des activités touristiques, au regard des larges potentialités existantes, naturelles et archéologiques, à l'instar des dunes de sable, des oasis verdoyantes, des gravures rupestres, des ksour oasis, en plus d'atouts de tourisme religieux tels que les zaouïas et les mausolées où sont organisés annuellement des maoussem (fêtes locales).

La panoplie d'atouts touristiques de notoriété internationale existant sur le territoire de communes de Timimounne, Tamentit et Zaouiet Kounta (wilaya d'Adrar), devront, ajoutés à ceux d'El-Bayadh, permettre l'ouverture de nouveaux circuits touristiques dans le Sud-ouest du pays.

Pour le DTP d'El-Bayadh, la rentabilité de cet axe névralgique commence à être perçue à travers l'intensité croissante des flux quotidiens, de voyageurs et des activités commerciales, entre les deux régions.

Cette route ouvre, en effet, de nouveaux horizons pour le développement, notamment à travers le transport de marchandises, de matériaux de construction et de produits énergétiques, a assuré le DTP d'El-Bayadh.

**RENCONTRE**  
**Nécessité de libérer les compétences des jeunes et les inciter à créer leurs micro-entreprises**

Les participants à une rencontre sur "Les jeunes et la création d'entreprises: de l'idée à la réalisation", organisée hier à Hassi Messaoud (Ouargla), ont insisté sur la nécessité de libérer les compétences des jeunes en les incitant à créer leur propre micro-entreprise.

Les intervenants ont mis l'accent, lors de cette rencontre de deux jours, sur la nécessité de "donner confiance aux jeunes en les aidant à créer leurs propres petites entreprises et en accompagnant leurs projets d'investissement."

La coordination entre l'ensemble des acteurs, à l'instar des organismes de soutien à l'emploi des

jeunes et les associations juvéniles locales a été également recommandée par les participants à cette rencontre de manière, ont-ils souligné, de permettre la durabilité des micro-entreprises susceptibles d'offrir des postes d'emploi.

L'expert en économie, Bachir Messaitfa, a proposé, dans une intervention sur "Les conditions fonctionnelles nécessaires à la réussite de l'entreprise", d'assurer une formation spécifique aux jeunes dans le cadre de la création de leurs entreprises, à même de répondre, non seulement aux exigences du marché du travail, mais aussi aux règles de la com-

pétitivité, de la productivité et aux normes internationales de la qualité.

De son côté, le représentant de la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement, DDIPI de Ouargla, El Hocine Hamel, a assuré que l'Etat encourage les efforts entrepris dans le cadre de la promotion de l'investissement et le soutien aux jeunes à la création de petites entreprises, en œuvrant à lever les contraintes et à renforcer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes.

Initiée par l'association scientifique et culturelle "Affaq" (Horizons), en collaboration avec l'associa-

tion juvénile et scientifique "Insen" (Homme) de Hassi Messaoud, et le secteur de développement industriel et la promotion de l'investissement, cette rencontre a pour objectifs d'expliquer le rôle des micro-entreprises dans le développement économique et d'orienter les jeunes vers ce créneau.

Exposer les avantages qu'offrent les organismes de soutien à l'emploi, et généraliser la culture de l'entrepreneuriat en milieu des jeunes, font partie de la mission des organisateurs de cette rencontre.

## Université Redéfinir le rôle de l'Etat dans l'économie

L'économiste et expert international, Mustapha Mekidèche, s'est prononcé lundi à Constantine en faveur d'une «redéfinition» du rôle de l'Etat dans le domaine économique afin qu'il puisse jouer «son rôle de régulateur et d'être de moins en moins gestionnaire».

M. Mekidèche qui s'exprimait à l'ouverture du colloque international sur «L'administration publique en Algérie, entre les impératifs de la modernisation et les défis de l'évaluation, regards croisés sur les bonnes pratiques internationales», a affirmé que «la réforme de l'administration est tributaire directement de la réforme de l'Etat qui a fait défaut pour faire aboutir les premières grandes réformes économiques lancées après 1988».

Auteur d'un livre récent, intitulé «L'économie algérienne à la croisée des chemins», M. Mekidèche qui a intitulé sa communication «A propos de la gouvernance publique en Algérie (1988 - 2014) : sur quoi bute la nécessaire réforme de l'Etat?», a expliqué que les «constitutions de rupture de février 1989 et de 1996», n'avaient pas levé certaines ambiguïtés pour favoriser l'émergence d'une administration efficace et d'un secteur privé performant.

Pour le conférencier, cette carence était à l'origine d'une transition économique et institutionnelle inachevée qui s'était noyée dans la généralisation de l'économie informelle, ajoutant que celle-ci perdure «sans donner de capitaines d'industrie».

Dans son analyse des retards accumulés dans la mise en place d'une économie de marché régulée dans une situation de bonne gouvernance, M. Mekidèche a fait état de deux périodes, «de 1988 à 2000, au cours de laquelle 360 000 emplois ont été détruits, des milliers d'entreprises dis-soutes, les systèmes de santé et d'éducation en crise, le marché informel se développe».

Selon le même intervenant, la deuxième période s'ouvre en 2000 «sur fond d'amélioration progressive des capacités financières d'intervention budgétaire de l'Etat (...)», ajoutant que «pour suggérer des pistes de sortie de crise, l'instauration d'un nouveau régime de croissance et le passage vers une économie productive diversifiée inscrite dans la mondialisation, il faut produire une redéfinition du rôle de l'Etat, appelé à jouer son rôle de régulateur et d'être de moins en moins gestionnaire».

M. Belmihoub Mohamed Chérif, directeur de l'école nationale supérieure du management (Ensm, Alger), a intitulé sa communication «L'administration au service de l'économie ou l'inverse?», dans laquelle il a traité des questions liées à l'investissement des entreprises et comment les administrations publiques offrent le cadre institutionnel aux investisseurs.

Cette première journée du séminaire s'est poursuivie avec la présentation de plusieurs autres communications, données par Mokhtar Lamari et Johann Jacob, respectivement du centre d'expertise et de recherche en évaluation de programme (Crexe), et de l'école nationale d'administration publique (Enap, Québec), Rémy Trudel, Bachir Mazouz (Enap Québec), ainsi que d'autres intervenants algériens et étrangers.

Cette rencontre, organisé avec le Laboratoire Grand Maghreb : Economie et Société de l'Université Constantine 2, le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (Crexe), du Québec (Canada) et le Centre algérien de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), se tient en présence de chercheurs venus de plusieurs universités algériennes, de France, du Canada, de Centrafrrique et d'Egypte.

## Commerce

# Plus de 79 000 commerçants portés sur le fichier national des fraudeurs depuis 2010

**Le ministère du Commerce a ordonné l'inscription de 79 022 commerçants dans le fichier national des fraudeurs depuis son entrée en vigueur en septembre 2010 à fin mars 2014, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, Abdelhamid Boukhnoune.**

Les commerçants inscrits dans le fichier national des fraudeurs sont considérés comme auteurs d'infractions «grave» nuisant aux pratiques commerciales légales, a déclaré M. Boukhnoune lors d'une conférence de presse consacrée au bilan du contrôle économique et de la répression des fraudes lors du premier trimestre 2014.

Les infractions enregistrées concernent essentiellement le non dépôt par les entreprises de leurs comptes sociaux au nombre de 73 209 et 5 813 commerçants ne procédant pas à l'établissement de factures dont le montant dépasse 1 million de DA, a-t-il précisé.

Il a rappelé que cette mesure «ferme» venue accompagner les poursuites judiciaires et la fermeture administrative se veut une application des dispositions de la loi de finances complémentaire 2009 visant l'assainissement du commerce extérieur.

M. Boukhnoune a fait remarquer toutefois, que l'inscription du commerçant ou de l'entreprise dans le fichier national des fraudeurs n'est pas permanente, soulignant qu'ils seront relâchés dès régularisation de leur situation et engagement à ne plus commettre



d'infractions pendant deux ans.

En cas de récidive, le contrevenant sera soumis à une mesure coercitive à savoir son inscription dans le fichier de façon définitive.

En mars 2014, le ministère du Commerce a demandé le retrait de 3 335 sociétés du fichier national des fraudeurs.

D'autre part, le responsable qui présentait le bilan du contrôle économique et de la répression des fraudes pour le premier trimestre de l'année, a souligné que les interventions des agents spécialisés au nombre de 300 000 environ ont révélé un chiffre d'affaires masqué estimé à 11,65 milliards de DA résultant de marchés commerciaux sans facturation, soit une augmentation de 6,5% par rapport à 2013 (10,94 milliards de DA).

Les opérations de contrôle ont permis en outre, de constater 50 614 infractions de non-conformité des produits proposés à la consommation et d'illégéralité des pratiques commerciales ainsi que la rédaction de 46 665 procès-verbaux.

Les marchandises saisies sont estimées à près de 680 millions de DA (non conformes aux règles ou impropre à la consommation) outre des marchan-

dises sans facturation ou vendues par des individus ne détenant pas de registre de commerce.

Ainsi, les services de contrôle ont procédé à la fermeture de 2 856 locaux commerciaux à l'échelle nationale.

Les opérations menées par les inspections de contrôle sur les frontières ont donné lieu à la saisie de 367 lots de marchandises d'une quantité de plus de 44 000 tonnes soit, une valeur financière de 3,069 milliards de DA.

La non-déclaration des relevés mensuels (26,6%), le non affichage des prix (23,65%), l'exercice d'une activité commerciale stable sans local (19%), l'entrave à l'opération de contrôle (12,28%), l'absence d'un registre de commerce et la non facturation (13,5%) sont les principales infractions recensées par le contrôle des activités commerciales.

Concernant le contrôle de la qualité et la répression de la fraude, l'absence de l'hygiène et de l'hygiène sanitaire (42%), la fraude dans la composition de la poudre de lait (teneur en protéines) par certains privés.

Le taux de protéines est fixé à 34% par la loi mais certains opérateurs privés recourent à l'importation d'une poudre à bas prix contenant seulement 14% de protéines pourtant destiné à la production de lait en sachet subventionné.

## Mascara : énergie

# Plus de 864 millions DA à recouvrer par la SDO et du gaz

Les dettes de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO) auprès de ses clients dans la wilaya de Mascara ont atteint plus de 864 millions DA en avril courant, a-t-on appris de son directeur local.

M. Hocine Belamri a indiqué à l'APS que les dettes à recouvrer par la SDO se sont accumulées notamment auprès des communes et des directions de l'exécutif, en dépit des efforts déployés par les services de la wilaya qui les ont saisis par correspondance pour les régler.

Le même responsable a précisé

que ces dettes concernent la consommation du gaz et de l'électricité (plus de 657 millions DA) et les travaux effectués pour les clients (206 millions DA). Les communes sont redéposables de 150 millions DA, la direction de l'administration locale (DAL) de 42 millions, la direction du logement et des équipements publics (Dlep) de 38 millions DA et le secteur de la santé de 12 millions DA.

Pour recouvrer ces dettes, la SDO a entrepris un nombre de démarches dont la sensibilisation des citoyens et l'amélioration des prestations compre-

nant, entre autres, l'accueil et la réparation des pannes.

D'autre part, cette entreprise relevant du groupe Sonelgaz déplore le problème persistant des branchements illégaux estimés à 5 019 mètres du début 2013 au début avril courant, causant une perte de 5,2 millions DA.

Des vols de deux serrures de transformateurs électriques d'une valeur globale de 54 000 DA ont été également relevés. Des plaintes ont été déposées à ce sujet auprès des services de sécurité et de la justice, a-t-on également indiqué.

## TLEMCEN Saisie de plus de 4 000 litres de carburant et 300 kg de déchets de cuivre

Les éléments des douanes ont opéré la saisie de 4 000 litres de carburant et 300 kg de déchets de cuivre, dans des opérations distinctes sur la bande frontalière de la wilaya de Tlemcen, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la direction régionale des Douanes à Tlemcen.

La quantité de carburant a été saisie dans des opérations effectuées la semaine dernière par les éléments de la brigade des douanes de Marsa Ben M'hidi et les postes de surveillance de El Assa et Boukanoun, lors de patrouilles et de barrages de contrôle à El Bayadha, Sidi El Mechhour, El Anbara et El Assa (Ghazaouet) et Marsa Ben M'hidi, selon la même source qui a précisé que le carburant était conditionné dans 189 bidons en plastique transportés par des baudets.

La valeur de la marchandise saisie est estimée à plus de 91 mille DA et l'amende douanière à plus 377 000 DA.

Les déchets de cuivre ont été saisis, dimanche par la brigade des douanes de Akid Lotfi (Maghnia), à bord d'un camion au lieu-dit «Mouilah» dans la daïra de Maghnia, a-t-on ajouté.

La valeur vénale du cuivre est estimée à 175 000 DA et de l'amende douanière encourue à plus de 2,6 millions DA.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 9 morts et 44 blessés en moins de deux jours

Neuf (09) personnes ont été tuées et 44 autres blessées dans plusieurs accidents de la circulation, survenus mardi et la mi-journée d'hier à travers le pays, a déploré hier, dans un communiqué, la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 morts et 30 blessés, suite au renversement d'un de transport de voyageurs assurant la liaison entre Tamanrasset et Ouargla, a-t-on précisé.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et un incendie de forêt, dans les wilayas de Tamanrasset, Mila, Médéa et Tiaret.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Jijel sont intervenus pour prodiguer des soins et évacuer vers l'hôpital de 9 autres personnes issues d'une même famille, victimes d'une intoxication alimentaire.

**L'université de formation continue (UFC) est devenue un outil de formation complémentaire indispensable pour relever le défi du développement socio-économique du pays, a souligné hier à Ghardaïa son recteur.**

S'exprimant à l'APS en marge de la célébration du vingt et unième anniversaire de la création du centre de la formation continue de Ghardaïa, Ahmed Challal a affirmé que la formation continue est devenue «une revendication légitime pour l'épanouissement et l'intégration professionnelle du citoyen».

«L'UFC n'est pas une université parallèle, mais un outil de formation complémentaire pour le perfectionnement, le recyclage et l'acquisition de nouvelles connaissances dans un monde en plein mutation», a-t-il



## L'UFC : Un outil de formation indispensable au développement socio-économique du pays

il souligné. Le recyclage, le perfectionnement et la formation continue constituent des éléments clés pour assurer la compétitivité, l'épanouissement et l'intégration professionnelle, a ajouté M. Challal.

L'UFC se propose outre d'être une université de deuxième chance pour les jeunes, une passerelle pour le marché de travail en dispensant des formations adaptées aux besoins en compétences des employeurs et répondre aux exigences de performance, de compétitivité et d'innovation dictée aujourd'hui

par la globalisation économique, a-t-il fait savoir. Toute formation de base nécessite d'être enrichie par le développement des compétences personnelles afin de s'intégrer dans la dynamique de la globalisation, a-t-il ajouté précisant que l'UFC s'attèle à développer la formation à la carte pour les organismes employeurs.

Pas moins de 167 000 étudiants poursuivent actuellement leurs études dans vingt filières réparties dans les 53 centres de formation continue relevant de l'UFC se trouvant sur l'ensemble

des wilayas du pays, selon les statistiques de l'UFC. Dans le cadre d'une convention entre le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et le ministère de l'éducation nationale visant à éléver le niveau du corps enseignant, 67 000 enseignants au niveau national poursuivent un cycle de formation et de perfectionnement, a-t-on fait savoir. Depuis la création du centre de formation continue de Ghardaïa en 1994, pas moins de 15 000 fonctionnaires et étudiants ont été formés.

## UNIVERSITÉ-TRAVAIL L'orientation vers le travail adéquat soulignée à Mostaganem

Les participants au colloque national sur «Le travail entre réalité et perspectives», clôturé mardi à Mostaganem, ont insisté sur l'orientation vers le travail adéquat «en tant que vecteur de développement durable» et l'investissement dans les emplois verts. L'accident a été mis sur l'application des dispositifs de soutien à l'emploi pour les diplômés universitaires, les plus exposés au chômage, afin de donner un coup d'accélérateur au développement local et ouvrir l'université sur son environnement économique et social à travers l'introduction de formations spécifiques en partenariat avec des entreprises économiques.

Les recommandations de cette rencontre ont porté également sur la réactivation du rôle de l'inspecteur du travail notamment dans le domaine de la santé et de la sécurité professionnelle, ainsi que la révision des dispositions relatives aux contraventions contenues dans la législation du travail et l'intervention du législateur

algérien dans le contrat social que ce soit pour le code du travail ou le code des assurances, au profit du travailleur et de l'assuré.

Le colloque, qui a vu la participation d'un panel d'experts et de spécialistes de plusieurs universités du pays, aux côtés de gestionnaires locaux de différents dispositifs d'emploi, comportait quatre axes ayant abordé, entre autres, «Les instances internationales et leur rôle en matière de protection sociale des travailleurs», «Le travail adéquat, un impératif de développement durable», «Les facteurs de consolidation du travail adéquat» et «l'orientation des stratégies nationales vers le développement durable». Deux ateliers ont été organisés lors de ce colloque de deux jours, initié par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Mostaganem en collaboration avec le laboratoire de la loi foncière et de l'environnement, ayant trait au «Travail adéquat et le développement» et «Les facteurs de consolidation du travail adéquat».

## EL-BAYADH Un taux d'avancement de 90% du projet d'AEP de la commune de Brezina

Le projet d'approvisionnement en eau potable (AEP) retenu pour la commune de Brezina (El-Bayadh) a atteint un taux d'avancement très appréciable estimé à 90%, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du secteur des ressources en eau (DRE). Lancé en août 2013 et livrable en septembre prochain, le projet porte sur le transfert d'eau pour l'alimentation d'une population de 17 000 âmes à partir d'une nappe albienne située au niveau de la région d'El-Qab à une vingtaine de kilomètres de cette collectivité, a indiqué le directeur du secteur Abderrahmane Arabi.

Une enveloppe financière de 350 millions DA a été réservée à ce projet inscrit dans le cadre de l'actuel quinquennal (2010-2014) pour assurer à l'horizon 2035 l'approvisionnement en AEP de la population locale, a-t-il ajouté. La consistance du projet comprend une canalisation de 20 kilomètres, de deux (2) puits profond raccordés à un réservoir de stockage d'une capacité de 680m<sup>3</sup>, a expliqué le responsable. La réalisation du projet s'inscrit dans le cadre de la prise en charge de l'alimentation en AEP dans cette collectivité, qui dispose actuellement de trois (3) puits d'une capacité de

production globale de 18 l/sec, et qui ne répondent pas aux besoins des habitants. La nouvelle ville en cours de réalisation au sud de la commune de Brezina sur la route menant vers la localité de Kouriat El-Habbar sera prochainement raccordée au réseau d'AEP à travers cette opération stratégique, dans un souci de répondre à la croissance démographique et l'extension du parc immobilier enregistré dans cette région. Le futur projet offrira une meilleure qualité d'eau, selon les analyses techniques effectuées au cours de la réalisation de forges, a-t-on signalé. **APS**

## Le nombre diabétiques en hausse à Mascara

K. M.

Le nombre des personnes diabétiques ne cesse d'augmenter dans la wilaya de Mascara touchant toutes les franges de la société

En effet selon le docteur Gaïdi Baghdad, président de l'Associa-

tion des diabétiques et membre du Conseil national de la fédération des diabétiques le nombre des malades à travers la wilaya de Mascara avait atteint plus de 9000 diabétiques connaissant une augmentation de 5% par rapport à l'année passée.

Les femmes représentent la

frange la plus importante alors que le nombre des enfants avait

atteint les 250 malades.

Dans un élan de solidarité, l'association qui avait contribué durant l'année passée (2013) à la distribution de 1200 appareils glycémètres gratuitement au profit des malades lance un appel aux autres malades diabétiques de se rapprocher de son bureau situé à la polyclinique Mehdi Mahieddine sur la route

de Trig romane au centre ville de Mascara en vue de récupérer gratuitement les comprimés et insulinine de différentes marques disponibles en quantité.

On apprend également que l'association envisage d'organiser le 10 mai à la maison de la culture Abi Ara Ennecer une journée portes ouvertes de sensibilisation du patient diabétique

sur le danger du cholestérol. Tenue en collaboration avec le laboratoire pharmaceutique Pfizer cette journée à laquelle seront invités plus de 300 personnes de la spécialité, est prévue pour le traitement de trois thèmes à savoir : dépistage cholestérol, mesure de la glycémie et des conseils sur le régime hygiénico-diététique.

## CORÉE DU SUD

**La compagnie a ignoré l'instabilité du ferry**

Des mises en garde du capitaine en titre du ferry sud-coréen qui a fait naufrage la semaine dernière avec 476 personnes à bord sur l'instabilité du navire «ont été systématiquement ignorées» par sa compagnie, selon les enquêteurs.

«L'officier a affirmé mardi avoir vainement prévenu la compagnie de graves problèmes de stabilité», selon le procureur Yang Jong-Jin.

La compagnie, Chonghaejin Marine Co., a racheté en 2012 le navire alors en service depuis 18 ans. Elle a fait construire des cabines supplémentaires sur les ponts 3, 4 et 5.

«Ces travaux ont altéré l'équilibre du ferry et réduit sa capacité à résister à la houle», a affirmé le capitaine.

«Mes avertissements ont systématiquement été ignorés», a-t-il

dit aux enquêteurs. Les circonstances de l'accident ne sont pas connues mais des experts ont émis l'hypothèse qu'un virage trop sec avait déplacé la cargaison, qui seraient trois fois supérieure à sa limite autorisée, en le faisant irrémédiablement gîter d'un côté.

Le patron de Chonghaejin Maritime, Kim Han-Sik, a été entendu mardi par les enquêteurs à Inchon, le port d'où est parti le ferry.

Il avait demandé pardon le lendemain du naufrage en affirmant que lui et ses collaborateurs étaient rendus coupables d'un «grave péché».

Il pourrait être inculpé de négligence, détournement de fonds et fraude fiscale, selon les enquêteurs.

Le dernier bilan du naufrage mercredi est de 210 morts et 92 disparus, selon les garde-côtes.

**Un séisme de magnitude 5,1 secoue le nord-est de la Chine**

Un séisme de magnitude 5,1 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué hier la ville de Hami, dans le nord-ouest de la Chine, a annoncé le Centre du réseau sismique du pays.

Le tremblement de terre a frappé à 14h20 (heure locale). Son épicentre, situé à une profondeur de 9 km, a été localisé à 43,1 degrés de latitude nord et 94,3 degrés de longitude est, a précisé le centre.

**OUARGLA****Trois malfaiteurs périssent dans un accident de la route près de Hassi Messaoud**

Trois (3) malfaiteurs spécialisés dans les agressions et les braquages d'automobilistes ont péri dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi sur la R-N 53 près de Hassi-Messaoud (Ouargla), alors qu'un autre complice a été grièvement blessé a-t-on appris de source sécurité. L'accident s'est produit au moment où la bande de malfaiteurs

à bord d'une voiture tout-terrain s'apprétait à agresser les occupants d'une voiture au lieu-dit El Bakel, à 70 km de Hassi Messaoud, avant que leur véhicule ne se renverse, selon la même source. Les corps de trois personnes tuées sur place ont été transportés vers la morgue de l'hôpital de Hassi Messaoud alors que le quatrième complice touché au niveau de la colonne vertébrale re-

**CORONAVIRUS  
Le bilan des décès s'élève à 105 en Arabie saoudite**

Trois nouvelles personnes atteintes du coronavirus MERS sont décédées en Arabie saoudite, portant à 105 le nombre de morts dans le royaume, ont annoncé mardi les autorités saoudiennes, affirmant qu'un groupe d'experts s'est réuni pour débattre des moyens de prévenir une propagation du virus.

Le ministère de la Santé a fait état de la mort à Ryad de trois hommes de 56, 61 et 79 ans touchés par la maladie, et de six nouveaux cas de contamination par le coronavirus, portant à 345 le nombre des personnes touchées depuis l'apparition de la maladie dans le royaume en septembre 2012. Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé par intérim, Adel Faqih, a déclaré qu'un groupe d'experts occidentaux et de représentants de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), réunis pendant deux jours à Ryad, avaient discuté d'une série de mesures préventives (...) pour contenir la propagation du virus». «Ces mesures seront annoncées dans les prochains jours», a-t-il ajouté.

La multiplication des cas a commencé à provoquer un début de panique, en particulier à Jeddah (ouest), deuxième ville du royaume, où les habitants se sont rués sur les pharmacies pour acheter des masques. Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin plus mortel mais moins contagieux du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS cependant, il génère aussi une défaillance rénale.

Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le MERS. Le ministère saoudien de la Santé a demandé à cinq firmes pharmaceutiques mondiales de collaborer avec lui pour tenter de mettre au point un vaccin.

APS

**GUINÉE****74 décès dus à la fièvre Ebola depuis le début de l'année**

La Guinée a enregistré depuis janvier 74 décès sur 121 cas de fièvre Ebola examinés en laboratoire, a annoncé le ministère guinéen de la Santé dans un communiqué diffusé mardi. «Jusqu'à la date du 27 avril 2014, la Guinée a enregistré 121 cas confirmés de fièvre hémorragique Ebola dont 74 décès», indique le ministère. Depuis dimanche, «aucun nouveau cas de fièvre hémorragique Ebola n'a été enregistré dans le pays». Et à

la même date, dix malades y demeuraient hospitalisés quatre à Conakry, la capitale et six à Guéckédou (sud), tandis que 26 malades sont sortis guéris des centres de traitement installés à Conakry, Guéckédou et Macenta (sud), a déclaré la même source. Des médicaments et du matériel sanitaire pour la prévention et le traitement ont été distribués à différentes structures de santé à travers le pays, et «des dispositions sont en cours pour renforcer

le suivi des contacts et la sensibilisation des populations sur les mesures de protection individuelle et collective», a précisé le ministère. Les 121 cas d'Ebola font partie d'un nombre plus élevé de cas de fièvre hémorragique virale enregistré depuis janvier dans le pays. Dans son dernier bilan diffusé le 25 avril, l'Organisation mondiale de la Santé a fait état d'un total cumulé de 218 cas (dont 141 mortels) de fièvre hémorragique virale.

**SRI LANKA****70 blessés dans une collision entre deux trains**

Au moins 70 personnes ont été blessées hier dans une collision entre deux trains au Sri Lanka, selon des sources officielles. «Au moins 70 personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, lors d'un accident ferroviaire impliquant deux trains», ont indiqué ces sources citées par l'agence Chine nouvelle. «L'accident s'est produit

lorsqu'un train roulant vers le nord a percuté un autre train qui était à l'arrêt à la gare de Pothuhura près de la ville de Kurunegala», ont-elles ajouté.

Les locomotives des deux trains ont été gravement endommagées, des wagons se sont renversés, et l'un a terminé sa course dans une rizière», a précisé la presse locale.

**RUSSIE****10 morts et 11 disparus dans des explosions en Sibérie**

Au moins 10 personnes sont mortes et 11 autres sont portées disparues suite à des explosions survenues dans un dépôt de munitions en Sibérie, en Russie, ont rapporté hier des médias locaux.

Un total de 20 explosions ont été entendues au dépôt situé près du village de Bolshaya Tura, à quelque 6.200 km au sud-est de Moscou, selon les médias. Citant des sources officielles, les médias locaux ont indiqué que les explosions pourraient être causées par un incendie de forêt.

Des hélicoptères et des sapeurs-pompiers ont été déployés sur les lieux, tandis que 280 habitants, dont 83 enfants, ont été évacués.

TISSEMSILT

## CNAS : La dysphonie en tête des maladies professionnelles dans l'Ouarsenis

Dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de sécurité et santé au travail le 28 avril 2014 sous le thème «La sécurité et la santé dans l'utilisation des produits chimiques au travail». La CNAS de Tissemsilt compte ainsi marquer l'événement par une participation des plus effective pour célébrer cette journée par des journées portes ouvertes du 28 au 30 avril 2014, à l'effet de permettre à la population, notamment aux employeurs et travailleurs, de mieux connaître les maladies professionnelles et les moyens de s'en pré-munir. Au siège de l'agence CNAS de Tissemsilt des supports d'information (bulletins, affiches, dépliants, etc.) traitant de la prévention du risque chimique ont été élaborés par les services de la CNAS. Ces journées ont permis aux employeurs de s'enquérir auprès des professionnels de la caisse, médecins du travail, ingénieurs, inspecteurs et contrôleurs de prévention... des connaissances relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ainsi qu'à leur prévention. Ainsi, il a été révélé que pour l'année 2013, l'agence CNAS de la wilaya de Tissemsilt a pris en charge en matière d'indemnisation, 18 cas déclarés officiellement dont 7 cas enregistrés au niveau de l'éducation nationale à travers la wilaya de Tissemsilt au tableau n°5 (dysphonie), cinq (05) cas ont été enregistrés au niveau de la Somibar Mine de Boucaïd au tableau n°42 (surdité) et au tableau n°25 (insuffisance respiratoire), trois (03) cas ont été enregistrés au niveau de l'EPH de Tissemsilt au tableau n° 40 (tuberculose pulmonaire). Ces chiffres dénotent l'intérêt particulier de la CNAS à l'adresse des travailleurs qui contractent des maladies au cours de leur vie professionnelle. A la lecture de ce bilan, loin d'être représentatif, il ressort que la dysphonie vient en tête des pathologies et ce, en raison de la recrudescence de la pathologie au sein des travailleurs de l'éducation nationale suivie de l'insuffisance respiratoire au niveau de la Somibar de Boucaïd.

Abed Meghit

## Une bonne guerre pour un développement durable

La ville de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, est en pleine évolution. A savoir, des chantiers partout. Une transformation générale et ce, sur plusieurs plans touchant tous les secteurs. Certes, les visites effectuées et la communication sociale initiée par le chef de daïra de Tissemsilt, M.Mokhtar Hafni font que la commune de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, vit au rythme de mise à niveau qui a donné ses fruits sur le terrain. La preuve en est : les opérations enregistrées ont bougé et même sont passées à une vitesse supérieure durant ces deux dernières années. Ainsi donc, des résultats positifs ont été atteints et ce, grâce aux crédits financiers alloués par l'Etat, dans le cadre de divers programmes. Toute la population de la daïra de Tissemsilt témoigne, de visu, de la grande transformation, à travers la réhabilitation, l'amélioration et la modernisation des routes, la rénovation des canalisations des réseaux d'assainissement et d'AEP, la réalisation des logements et la grande amélioration et modernisation du cadre de vie des populations. On note des résultats satisfaisants permettant à diverses structures d'enregistrer des taux appréciables, grâce aux différentes œuvres réalisées réussies pour le moins que l'on puisse dire, qui ont amélioré les conditions de vie des citoyens, et ce à travers la daïra de Tissemsilt, grâce au suivi judicieux du chef de daïra, toujours présent sur le terrain et auprès du citoyen. Tissemsilt commence à retrouver sa place d'antan. Et c'est de bonne guerre pour un développement intégrale et durable.

Abed Meghit

## DES PESTICIDES MORTELS POUR LES ABEILLES

# Recul de la production de miel d'agrumes à Blida

**La production de miel d'agrumes a accusé un recul sensible, durant cette saison à Blida, à cause de la décimation d'un grand nombre d'abeilles, par l'usage intense des pesticides dans le traitement des arbres fruitiers, a dévoilé mardi le responsable de l'association des apiculteurs de la wilaya.**

De nombreux apiculteurs, dont le nombre est estimé à 100.000 au niveau de la wilaya, ont constaté la mort d'un grand nombre de leurs abeilles dans la région de la Mitidja, a indiqué à l'APS M. Hamzaoui Mohamed, estimant que ce phénomène est une conséquence des pesticides utilisés dans le traitement des arbres fruitiers.

«Des agriculteurs ont fait usage de pesticides mortels pour les abeilles, lors de la floraison des arbres au niveau des vergers agricoles, considérés comme la principale source d'alimentation des abeilles de la Mitidja» a ajouté M.Hamzaoui, qui a estimé que le recul de la production est également lié aux mauvaises conditions climatiques ayant régné sur la saison.

Il a relevé, à cet égard, que de plu-sieurs agriculteurs n'hésitent pas à faire usage de «pesticides bon marché,



mais préjudiciables pour la vie des abeilles», soutenant qu' «ils (agriculteurs) ne traitent pas leurs vergers avec des pesticides inoffensifs pour les abeilles, à cause de leurs prix élevés».

Emboitant le pas à M. Hamzaoui, de nombreux apiculteurs de Blida ont déploré cette «attitude de certains agriculteurs locaux, dont l'impact est négatif sur le rendement de miel de la wilaya, réputée pour être leader national dans la matière, avec une couverture de l'ordre de 60 % des besoins du marché national du miel».

L'un d'eux, Khalidi Mebarek, n'a pas hésité à lancer un appel aux responsables de la Direction des services agricoles (DSA), afin de prendre les mesures qui s'imposent en vue de protéger la filière apicole locale, ceci d'autant plus que la wilaya dispose d'énormes potentialités (forêts, arboriculture, et conditions climatiques

favorables) pour développer cette activité. Un autre apiculteur, Matari Omar, a quant à lui affirmé avoir accusé des pertes considérables, estimés à 30 % de son rucher, à cause du peu d'intérêt porté aux abeilles par les agriculteurs, lors de l'épandage des pesticides.

Contacté par l'APS, le responsable de la DSA, Guenis Messaoud, a assuré que sa direction n'a enregistré, à ce jour, aucune plainte émanant des apiculteurs de la wilaya, à ce sujet, soulignant que les «agriculteurs utilisent le même type de pesticides que celui utilisé durant les années écoulées». Interrogé sur la possibilité de voir les prix du miel s'envoler, cette année, au motif du recul de la production, M. Hamzaoui a soutenu que «cela ne le sera pas», car le «prix du miel est déjà élevé, sans qu'on vienne lui ajouter une nouvelle augmentation», a-t-il observé.

## JOURNÉE MONDIALE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA MÉDECINE DU TRAVAIL

### Journées portes ouvertes à la CNAS de Bordj Bou-Arréridj

L'agence de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a organisé depuis lundi, et ce, pour trois jours, à l'occasion de la Journée internationale de la sécurité sociale et la médecine du travail et sous le thème adopté cette année «Les risques et les maladies professionnelles: La prévention du risque chimique».

Cette campagne de prévention et de sensibilisation contre les accidents de travail et aux maladies professionnelles est l'occasion,

souligne le directeur de la wilaya de l'agence, M. Missoir Rachid, d'expliquer aux citoyens les différentes missions de l'agence Cnas. «A travers une telle occasion, il s'agit d'informer les employeurs sur les moyens à mettre en œuvre pour la promotion de la prévention, ce qui implique une prise de conscience quant à la nécessité d'investir dans le domaine de la médecine du travail, pour organiser la prévention et la sécurité en faveur de leurs employés», ajoute notre interlocuteur. Notons que la wilaya de

Bordj Bou-Arréridj qui compte 136 918 assurés sociaux, a enregistré durant le premier trimestre 2014 : 27 accidents du travail graves dont un mortel. Pour les maladies professionnelles, elle a enregistré durant la même période 12 cas.

Pour rappel, la CANS de Bordj Bou-Arréridj a lancé à partir du 15 avril dernier, un nouveau service, à savoir la télé-déclaration. «C'est dans le but de moderniser et d'alléger ses procédures et ses démarches administratives, et de donner un accès sécurisé et disponible H/24

et 7j/7 que ce service a été créé», dira le directeur de la CNAS de Bordj Bou-Arréridj qui invite à cet effet les employeurs à se rapprocher de ses agences, afin d'obtenir un mot de passe leur permettant d'accéder à leur compte et procéder virtuellement à la télé-déclaration des cotisations mensuelles ou trimestrielles de leurs employés. «C'est une procédure simple et rapide, adaptée aux besoins des employeurs pour le respect des échéances sans se déplacer», conclut-il.

M.B.

## CHLEF

### Les prévisions de production céréalière revues à la baisse

Les prévisions de production céréalière pour la campagne 2014 ont été revues à la baisse dans la wilaya de Chlef en raison de la faible pluviométrie durant le mois d'avril courant, a-on indiqué à la direction des services agricoles (DSA).

La baisse pourrait varier de 10 à 40%, selon les estimations de la DSA qui a rappelé que les prévisions initiales tablait sur une production de 1,1 million de quintaux de céréales, toutes espèces confondues dont près de 60% de blé dur.

Des cas similaires se sont produits durant les années 1990 lorsque la production céréalière avait chuté de près de 40% pour des raisons liées au manque de précipitations durant les mois de mars et avril, a encore rappelé la même source.

La production de céréales de la wilaya varie entre 1 et 1,7 million de quintaux pour une superficie de 90.000 hectares, selon la même source.

APS

# Ouverture de la 24<sup>e</sup> Foire internationale du livre d'Abu Dhabi avec la participation de l'Algérie

**La 24<sup>e</sup> édition de la Foire internationale du livre d'Abu Dhabi a ouvert ses portes hier au centre national des expositions d'Abu Dhabi avec la participation d'hommes de lettres et d'éditeurs algériens.**



Les visiteurs de cette édition seront au rendez-vous avec les dernières publications algériennes dans différents domaines et différentes langues à travers les 30 maisons d'éditions algériennes qui y prennent part.

Il s'agit notamment de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEPE), Dar Chihab, Dar El-Houda, El Ouma, Dar Houma et autres.

L'Algérie sera représentée à cette 24<sup>e</sup> édition, qui célèbre la littérature suisse et le grand poète El Moutanabi

(10ème siècle), par l'académicien et ancien ministre algérien, Mustapha Chérif, et ses concitoyens, le jeune poète Louai Khaled et la romancière Dihya Louise. Soixante dix (70) figures de renom parmi les romanciers, poètes, écrivains, académiciens, plasticiens et caricaturistes dont 26 de Suède prendront part à cette manifestation littéraire.

Plus de 125 exposants de 50 pays qui présenteront plus de 500.000 œuvres littéraires seront également présents à cette édition organisée par la fondation

culturelle d'Abu Dhabi et le projet de livre (projet commun entre la fondation culturelle d'Abu Dhabi et la Foire du livre de Francfort).

La 24<sup>e</sup> édition de la Foire internationale du livre d'Abu Dhabi qui prendra fin le 5 mai prochain se veut un 'espace de rencontre entre éditeurs arabes et internationaux, les milieux littéraires, les librairies, les distributeurs et les organisations culturelles pour débattre des initiatives et des nouveaux droits commerciaux d'édition", selon les organisateurs.

## Ahmed Saâdaoui décroche le Prix Booker du roman arabe

Le prix international du roman arabe Booker dans sa 7<sup>e</sup> édition (2014) est revenu mardi à Abu Dhabi au romancier irakien Ahmed Saâdaoui pour son roman *François à Bagdad*. Le jury s'est prononcé en faveur du roman d'Ahmed Saâdaoui publié en 2013 par les éditions «Jamel» (Liban) lors

d'une cérémonie organisée la veille de l'ouverture du Salon international d'Abu Dhabi.

Le romancier revient, à travers *François à Bagdad*, sur les victimes des explosions de Bagdad en 2005 où le principal personnage Hadi Attak recompose des lambeaux de chair pour

donner vie à une espèce d'un nouveau corps, nommé «Chesma», «X» par les autorités ou «Frankenstein» par d'autres.

Le personnage se venge de tous ceux qui l'ont tué. Les écrivains ont lice devront remporter une récompense de 10.000 dollars en plus de 50.000 dollars pour le lauréat

du prix. Une traduction de leurs œuvres en anglais est également prévue. Institué en 2007, l'Arabic Booker Prize est organisé en collaboration avec la fondation caritative du prix Booker (Londres) et le soutien de l'organisme du tourisme et de la culture d'Abu Dhabi.

milliards de dinars, s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la wilaya d'Alger (2019-2029). Les aménagements en cours à El Kittani et R'mila portent sur la création d'une plage artificielle d'une capacité de 7.500 estivants par jour et de sept piscines naturelles alimentées en eau de mer, en plus de la rénovation de piscine de plein air d'El Kittani actuellement à l'arrêt, indique la fiche technique du projet.

Par ailleurs, M. Zoukh a inspecté les travaux de réaménagement de la pêcherie d'Alger et les projets d'embellissement et de clôture en cours au niveau de la RN1 (Bir Mourad Raïs-Birtouta), l'autoroute de l'Est (Alger-Réghaïa) et la première rocade sud d'Alger.

«Nous avons instruit les entreprises afin qu'elles s'investissent pleinement et qu'elles déploient plus d'efforts dans la réalisation des projets qui leur sont confiés. Nous ne sommes pas encore satisfaits de la cadence de réalisation», a déploré le wali dans une déclaration à la presse à l'issue de cette visite d'inspection.



places, un doublement de la voie sur 2 km et la création de deux passerelles reliant Caroubier aux Sablettes, pour une somme totale de 677 millions de dinars, selon la fiche technique.

Sur les deux parkings retenus, le premier, d'une capacité de 700 places implanté à proximité de l'hippodrome de Caroubier, a été réceptionné tandis que le second (500 places) demeure en travaux à proximité de la station de taxi, alors que les deux passerelles programmées sont au stade des études, d'après la même source.

A Bab El-Oued, M. Zoukh a inspecté le chantier d'aménagement de la façade maritime dont le lancement en décembre 2012 pour un délai de 30 mois contre une enveloppe de 2.682

## SPECTACLE DE DANSE DE GERMAINE ACOGNY À ALGER : S'ouvrir au monde tout en restant soi-même

La danseuse et chorégraphe franco-sénégalaise Germaine Acogny a présenté mardi dans la soirée à Alger, "Danse avec Songook Yaakaar Afronter l'espoir", un subtil et harmonieux mélange de danses, de mots, de musiques et de vidéos pour raconter en solo la tradition ancestrale africaine avec le souci de s'ouvrir sur la modernité.

Belle thématique choisie par l'artiste pour fêter la Journée internationale de la danse. Façant son apparition par le fond de la salle Ibn Khaldoun, elle s'est lancée dans un questionnement avec les spectateurs sur l'origine de leurs patrimoines respectifs, trouvant en cela, un bon chemin à explorer pour aboutir aux origines familiales et identitaires.

"Acogny+", mon nom à moi veut dire : la famille ne doit jamais disparaître", lance-t-elle à l'assistance qui voyait déjà en cette entrée en matière, les prémisses d'un spectacle plaisant, riche en enseignements.

Des vidéos diffusant des rités dans des villages africains, et des percussions jouant des rythmes dansant soutenaient Germaine Acogny dans son élan de conteuse appelant dans sa trame en mouvement, des atavismes lointains.

Usant, dans le plaisir, de pédagogie dans sa démonstration du "qui sommes nous?", la chorégraphe a rappelé le droit à la liberté et à l'évolution, faisant remarquer que "l'Afrique a trop tardé pour entrer dans la modernité", et d'évoquer les raisons dues aux dessins coloniaux de déshumanisation et de privation des peuples autochtones de leurs cultures.

Bras tendus vers le sol, corps dandinant, regard orienté tantôt à droite tantôt à gauche, buste incliné, l'artiste reproduisait dans la finesse et la grâce du mouvement les gestes des pêcheurs sénégalaïs et des paysans sur un fond musical nostalgique et des images d'une embarcation fragile défiant les eaux des hautes mers.

Poursuivant sa narration dans son talent mimique, Germaine Acogny est allé au-delà des mots pour exprimer ses inquiétudes par rapport aux temps modernes et à la mondialisation qui a instauré des politiques basées sur le pouvoir de l'argent pour l'exploitation des richesses des pays du Sud, accentuant davantage l'appauvrissement de leurs peuples.

Faisant chanter et danser le public sur un refrain qui sublimait la mondialisation, l'artiste a transposé le complexe vis-à-vis du nouvel ordre mondial, sur le terrain de la dérisión, laissant entendre que la culture demeurera plus que jamais "le seul garant de la souveraineté nationale".

Evocant avec assurance la femme et son combat émancipateur, la narratrice a rappelé dans l'esthétique du geste que celle-ci "ne jouissait pas encore de ses pleins droits" et qu'il faudrait pour cela qu'elle soit davantage appelée aux responsabilités", citant les rares femmes, actuellement présidentes dans le monde et les pays qu'elles gouvernent.

Dans une belle poésie visuelle, Germaine Acogny, pratiquant les arts de la scène depuis 1968 a réussi, pendant une heure, une belle prestation durant laquelle l'élanancement du corps et la grâce du mouvement se sont confondus aux percussions, la musique africaine, la narration et l'image, dans un bon mélange des genres et un génie créatif appréciable.

Le public, se sentant bien pris en charge par la qualité de la prestation dans son contenu et son esthétique, a donné du répondant à l'artiste très applaudie, savourant chaque instant dans l'allégresse et la volupté et finissant dans le plaisir de la danse et la chanson.

Née en 1944 au Bénin, Germaine Acogny est une danseuse et chorégraphe franco-sénégalaise considérée comme une figure historique de la danse en Afrique. Elle a dirigé à Dakar, de 1977 à 1982 Mudra Afrique, créée par Maurice Béjart et le président Léopold Sédar Senghor.

Rejoignant la compagnie de Maurice Béjart à Bruxelles après la fermeture de l'Ecole Mudra Afrique, elle décide de revenir en 1995 au Sénégal et construire le Centre international de danses traditionnelles et contemporaines.

APS

# BIGOREXIE

## Quand le sport devient une addiction

Le sport nous fait du bien à tous les niveaux. Mais quand il est pratiqué en excès et sans limites, il peut devenir une vraie addiction. Cette pathologie, appelée bigorexie, est reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé. Comment la repérer et comment la soigner ? Décryptage.

### Une addiction comme une autre

Pas un jour ne passe sans que vous enfiliez vos baskets pour aller courir ou transpirer à la salle de sport. Les jours où vous n'y allez pas, vous ressentez un manque. Méfiez-vous, peut-être êtes-vous une bigorexique qui s'ignore... La bigorexie, c'est le nom savant donné à l'addiction au sport. Une pathologie aussi grave que les autres addictions (sexe, jeu vidéo, argent). Elle a été conceptualisée dans les années 1990 par le Dr Aviel Goodman, psychiatre américain, qui la décrit comme «un besoin irrépressible et compulsif de pratiquer régulièrement et intensivement une ou plusieurs activités physiques et sportives, et ce malgré des conséquences négatives à long terme sur la santé physique, psychologique et sociale».

### Du sport malgré la douleur

Il n'a pas de profil type du bigorexique. Il peut toucher les sportifs de haut niveau comme les amateurs, hommes et femmes. C'est toutefois plus dans le running et dans les salles de sport que l'on compte le plus d'accros. «Dans les sports d'endurance ou dans la musculation par exemple, on court après les sensations fortes, on cherche à se surpasser dans l'exercice physique», explique le Dr Laurent Karila, psychiatre et spécialiste des addictions. Cette addiction induit un comportement, «une perte de contrôle», «une perte de temps» qui poussent à continuer à faire toujours plus de sport, coûte que coûte : «Dans le cas du running, on a besoin de courir toujours plus. On court quand on est malade, indépendamment des conditions météorologiques ; on court pour pour moins souffrir ; on court même quand on a des douleurs physiques comme des entorses», énumère le Dr Laurent Karila. Les raisons de cette dépendance au sport peuvent être multiples et se télescopent, comme dans une mêlée rugby : quête de la performance, culte du corps, anxiété, troubles du sommeil, troubles alimentaires, etc. «L'addiction au sport est, comme toute autre addiction, un processus comportemental multifactoriel. Elle dépend des gens, des réactions de chacun face à son environnement», précise le Dr Karila.

### Un cercle vicieux

A l'arrivée, les conséquences de cette course autodesctructrice deviennent bien visibles : aux douleurs physiques



(entorses, fractures, etc), se plaignent les conséquences psychologiques : dépression, anxiété. Un effet boule de neige auquel se greffent souvent les dangers «addictiologies» : recours aux produits dopants pour développer sa musculature ou améliorer ses performances ; drogues pour retrouver des sensations fortes.

### Comment en sortir ?

Les bigorexiques n'ont pas toujours conscience de leur addiction jusqu'à ce qu'elle soit repérée par l'entourage ou à l'occasion d'une consultation médicale pour un autre problème (troubles du sommeil, dépression, trouble alimentaire, etc.). Quand elle est repérée, il est important d'en parler à son médecin traitant. Celui-ci va pouvoir rediriger vers un spécialiste des addictions comportementales. C'est

là qu'intervient le Dr Karila. «Une personne addict est quelqu'un qui souffre. On va leur réapprendre à retrouver du plaisir en travaillant autour du thème du sport». Dans sa boîte à outils, le professionnel joue beaucoup sur les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) «pour modifier les schémas de pensée». «On va travailler à substituer la pensée «j'ai mal donc je fais du sport» par «j'ai mal, je fais autre chose que du sport», cite le spécialiste.

Le travail ne se limite pas à un médecin addictologue. Pour dérocher, l'accro au sport devra sûrement être suivi par d'autres professionnels comme un psychologue, un nutritionniste (en cas de troubles alimentaires), etc. Une «prise en charge intégrée» parfaitement compréhensible pour le Dr Karila : «On ne peut pas traiter les maladies avec une seule personne et un seul médicament».

## Sport : Avoir de bonnes dents peut améliorer vos performances

Vous ne participerez peut-être pas aux J.O. mais, si vous prenez soin de vos dents, vous avez des chances d'améliorer vos performances sportives.

On sait qu'avoir des dents en bonne santé réduit les risques d'arthrite et on sait également qu'une bonne hygiène dentaire permet de réduire le risque de maladies cardio-vasculaires. Mais une nouvelle étude vient insister sur la nécessité de prendre soin de nos dents, en indiquant que des dents en bonne santé permettent d'améliorer nos performances sportives.

Lors d'une conférence sur le sport et la santé bucco-dentaire qui vient de se



tenir à Londres, les dentistes sont même allés jusqu'à affirmer que chez les sportifs de haut niveau, une place sur le podium lors d'une compétition pouvait se jouer en fonction de la santé des dents !

Lors de cette conférence, les dentistes ont expliqué que des dents en mauvaise santé pouvaient perturber le sommeil, ce qui n'est jamais bon pour les performances sportives, et que les inflammations des gencives pouvaient affecter le reste du corps, et donc nuire également aux performances.

«L'usage quotidien du fil dentaire et du bain de bouche ne vont pas transformer un jogger du week-end en athlète

prêt à être sélectionné aux Jeux Olympiques. Mais une bonne hygiène dentaire permet d'avoir de meilleures performances dans la pratique d'une activité sportive» souligne le Pr Ian Needleman, directeur du Centre international pour la santé bucco-dentaire. Notre bouche contient de nombreuses bactéries. Or, si on ne prend pas suffisamment soin de ses dents et que l'on néglige les visites chez le dentiste, ces bactéries prolifèrent et causent des gingivites. Les sanguinements qui en découlent font passer les bactéries dans la circulation sanguine et cela influe sur notre forme physique.

**Hygiène dentaire : la brosse à dent, un véritable nid à microbes**



La brosse à dents contient 10 millions de bactéries selon une nouvelle étude scientifique anglaise.

Bouche, éclaboussures du lavabo et même particules en suspension provenant des toilettes, la brosse à dents devient rapidement un nid à microbes pouvant contenir jusqu'à 10 millions de bactéries d'après les résultats de l'étude des chercheurs de l'Université de Manchester.

Les chercheurs ont analysé les poils de brosses à dents et ont constaté qu'elles pouvaient contenir jusqu'à 10 millions de bactéries dont la E. coli ou le staphylocoque. Ils ont identifiées plusieurs sources de contaminations et suggéré plusieurs règles pour les éviter. La brosse est tout d'abord infectée par les bactéries de la bouche, puis par celles des éclaboussures d'eau du robinet, puis par celles des poils des autres brosses, puis par le tube du dentifrice puis dans certains cas par celles projetées par la chasse d'eau des toilettes...

#### Les étuis en plastique : une erreur

Vous ne vous sentez pas concerné puisque votre brosse à dents est sageusement rangée dans un étui en plastique pour la protéger de toutes ces sources de contamination ? Mauvaise nouvelle. Les chercheurs révèlent dans cette étude qu'au lieu d'être efficace, cette pratique augmente les risques de multiplication des bactéries. En effet, l'étui empêche la brosse à dents de sécher entre les utilisations et l'humidité favorise le développement des bactéries.

#### Quelques règles à respecter

Pour se préunir des bactéries, les chercheurs recommandent d'utiliser des dentifrices à base de triclosan plus efficaces et rappellent que « les poils de la brosse ne doivent pas toucher l'embout du tube qui est un vecteur de contamination ». Ils insistent aussi sur l'importance de nettoyer la brosse après chaque usage et de la désinfecter si elle est tombée par terre. Si vos toilettes se trouvent dans la salle de bain, pensez à toujours fermer le couvercle avant de tirer la chasse d'eau pour éviter la propagation de bactéries et de virus. Hyper sensible aux bactéries, la brosse à dent ne devrait même pas partager le même contenant que ses voisines. Une pratique sûrement efficace mais qui demande un peu de place et d'organisation ! Essayez au maximum que les poils ne se touchent pas. « Mais une chose est sûre, si vous voulez éviter que votre brosse soit un vrai nid à bactéries, évitez de la prêter et changer en souvent », concluent les chercheurs.

# CHROMOTHÉRAPIE

## Les effets des couleurs sur le moral

Quand tout est gris (le temps et/ou le moral), remettons de la couleur dans notre vie. Apprenons à utiliser les vertus calmantes ou énergétiques de toute la gamme chromatique.

Si les couleurs sont omniprésentes dans notre environnement, nous n'avons souvent que très peu conscience de leurs effets véritables sur notre corps, nos émotions et notre mental. Pourtant, elles sont utilisées depuis longtemps dans les médecines traditionnelles chinoise et indienne : elles y sont, par exemple, associées aux chakras, les centres énergétiques de l'organisme. Et, comme la lumière, elles peuvent influer positivement pour améliorer notre quotidien.

#### Les effets de la chromothérapie sur la santé

Pourquoi ? Parce que chaque couleur est en réalité une onde, décomposée après sa capture par l'œil en signaux électriques. Ceux-ci sont transmis au cerveau par le nerf optique, qui va les traiter et les interpréter comme autant d'informations.

Aujourd'hui, les chromothérapeutes ne prétendent pas « tout » guérir, mais utilisent les couleurs (notamment grâce à des filtres) pour apaiser, harmoniser et rééquilibrer le corps et l'esprit. Certains médecins, mais également des thérapeutes, kinés, orthopédistes, infirmières, psychologues, acupuncteurs... utilisent les couleurs. Ils s'en servent pour traiter certaines douleurs, des dépressions, des chocs traumatiques, mais aussi des affections de la peau (herpès, zona, cicatrices), des pathologies articulaires (tendinites, arthrite...).

#### Pourquoi certaines teintes sont-elles apaisantes ?

C'est une propriété des couleurs dites « froides », principale-



ment du bleu, réputé pour apporter sérénité et quiétude, et pour apaiser l'anxiété. Le bleu est d'ailleurs le symbole du calme et de la paix. Le turquoise, plus clair, est relaxant, tout comme l'indigo, qui stimule l'intuition, et le violet, qui favorise aussi l'inspiration (il est souvent associé à la spiritualité). Le vert est considéré comme apaisant et stabilisant. À privilégier dans les bureaux et les chambres.

#### Lesquelles apportent, au contraire, de l'énergie ?

Ce sont les teintes dites « chaudes », comme le jaune (stimulant et revitalisant) et l'orange tonique. Le rouge, lui, augmente la vitalité, notamment sexuelle, mais aussi la colère... ou l'appétit ! À favoriser dans la cuisine, la salle à manger... mais à éviter en excès dans les pièces de repos. Mais vous pouvez parfaitement

dans une pièce cumuler plusieurs teintes. Ainsi, dans une chambre d'enfant, le coin bleu ou vert sera celui du repos et l'espace le plus coloré, celui du jeu.

#### Comment les utiliser dans son intérieur ?

En décoration, la couleur fait tout ou presque, et c'est le premier élément créateur d'amiance. Mais, sans totalement chambouler son intérieur, on peut très simplement ajouter des notes de couleur par petites touches sur les draps, les lampes, les coussins, les tableaux... On peut aussi associer une couleur complémentaire à la dominante choisie (voir le tableau de la symbolique des couleurs, page suivante) pour faire ressortir leur harmonie visuelle. Mais également pour éviter, par la monochromie, l'excès d'énergie d'une couleur... dont les effets pourraient se révéler trop puissants. Ainsi, une pièce intégralement rouge peut entraîner le senti-

ment de colère. Trancher avec sa complémentaire évite, sans faute de goût, le surdosage et la sensation de malaise qui pourrait être ressentie.

#### Quel est le meilleur moyen pour en profiter ?

De multiples façons, sans forcément passer par un chromothérapeute, ni utiliser des filtres. On peut tout simplement regarder une couleur qu'on aime et qui nous fait du bien sur un tissu, une peinture, ou dans la nature, qui offre une incroyable palette. On peut aussi porter ses couleurs favorisées sur soi (en changeant selon ses envies et ses besoins), y compris par petites touches : vêtements, étoiles, mais aussi pierres semi-précieuses de couleur. Voir chauffer, quelques minutes par jour, des lunettes avec des verres teintés pour voir la vie en rose... ou en vert, bleu, jaune !

## Cerveau : on est au top de nos performances à 24 ans

24 ans est l'âge moyen auquel on est au top de nos performances cognitives. Mais, heureusement, au fil de l'âge on apprend à compenser la baisse de motricité du cerveau. Selon une étude canadienne réalisée par les chercheurs de l'Université Simon Fraser, en Colombie britannique, 24 ans est l'âge où l'on est au top de nos performances cognitives. Au-delà notre cerveau commence à souffrir d'une baisse de motricité mais, comme la nature a bien fait les choses, nous apprenons rapidement à compenser ce ralentissement afin que notre cerveau puisse continuer à être performant. Pour arriver à ces conclusions, les

chercheurs canadiens ont organisé une expérience afin d'identifier l'âge auquel nous commençons à ressentir un ralentissement de nos capacités motrices et cognitives et comment nous cherchons à compenser. Ils ont utilisé les dossiers de performance de 3305 participants à un jeu vidéo en ligne (StarCraft 2). Ces dossiers sont en effet le reflet de réactions cognitives en temps réel, face à de multiples difficultés imposées par le jeu. A l'aide d'un modèle statistique complexe, les chercheurs ont conclu qu'après 24 ans environ, la vitesse du cerveau commence à ralentir, suggérant une diminution progressive de la performance. Mais ils se sont aperçus également que les joueurs

plus âgés, donc plus lents, apprennent à compenser ce manque de vitesse en utilisant mieux l'interface du jeu pour exécuter les décisions. « Nos capacités cognitives et motrices déclinent donc bien au fil de l'âge adulte mais notre performance reste le résultat entre ce changement et l'adaptation », expliquent les chercheurs. Il y a quelques mois, une autre étude avait mis en évidence les bénéfices des jeux vidéo sur le cerveau, en montrant que cette adaptation constante à des demandes boostait certaines zones du cerveau responsables de la navigation dans l'espace, à la planification stratégique et à la formation de la mémoire.

## SOUDAN DU SUD: Navi Pillay met en garde contre un risque de famine

La Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU Navi Pillay a mis en garde mercredi contre un risque de famine au Soudan du Sud, accusant les deux parties en conflit qui s'affrontent depuis mi-décembre d'être "indifférentes" à cette menace.

Mme Pillay, qui a rencontré à Juba le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival, l'ancien vice-président Riek Machar, à la tête d'une rébellion, s'est dite "atterrée" par cette indifférence. "La perspective d'infliger faim et malnutrition à grande échelle à des centaines de milliers de leurs concitoyens (...) n'a pas semblé les toucher beaucoup", a-t-elle affirmé. Moins de trois ans après son indépendance, proclamée en juillet 2011, le Soudan du Sud a replongé depuis la mi-décembre dans la guerre. Des combats opposent les troupes loyales au président Salva Kiir à celles fidèles à son ancien vice-président Riek Machar, accompagnées d'actions et de massacres de civils, sur base de critères ethniques, selon l'ONU.

## TCHAD - CENTRAFRIQUE Le Tchad demande une aide internationale de 32 millions d'euros en faveur des réfugiés centrafricains

Le Tchad a annoncé mardi avoir lancé un appel à la communauté internationale pour une aide de 32 millions d'euros en faveur de 150.000 ressortissants tchadiens rapatriés après avoir fui les exactions en Centrafrique, a-t-on annoncé de source officielle.

«Cette aide concerne 150.000 personnes rapatriées, soit environ 25.000 familles», a indiqué la ministre du Plan Mariam Mahamat Nour, précisant que l'aide demandée concernait notamment «l'assistance alimentaire, la protection sociale, l'accès aux soins de santé de base (...). Pour faire face à cette situation, nous estimons nos besoins à 21 milliards de francs CFA (environ 32 millions d'euros)», a indiqué la ministre. «Il nous est apparu nécessaire d'initier une stratégie de réponse d'urgence pour leur prise en charge», a expliqué le Premier ministre Kalzeube Kayimi Deubé précisant qu'il ya trois jours, les régions de Mandoul et du Logone occidental (sud, frontalières de la Centrafrique) ont accueilli plus de 2.120 personnes». La Centrafrique, pays à majorité chrétienne, a connu en mars 2013 la prise de pouvoir du chef rebelle Michel Djotodia, à la tête de l'ex-coalition rebelle Sékéka, de majorité musulmane. Depuis sa chute en janvier 2014, les civils musulmans, associés par les populations à la Sékéka, subissent de la part des milices chrétiennes anti-balaka de nombreuses exactions. Harcelés, pillés, lynchés, les musulmans en général, et les Tchadiens en particulier, fuient vers le voisin du Nord, mais aussi en direction du Cameroun.

De nombreux autres ont fui dans les régions nord et centre de la Centrafrique. Lundi, un groupe armé a attaqué le convoi de 1.300 musulmans parti dimanche de Bangui vers le nord pour fuir les violences, faisant deux morts et six blessés, a-t-on annoncé mardi auprès de la force d'interposition africaine en Centrafrique (Misca).

APS

## MALI: «Il ne saurait y avoir de solution militaire aux problèmes de rébellion»

**Le nouveau Premier ministre malien Moussa Mara a affirmé qu'il ne saurait y avoir de solution militaire aux problèmes de rébellion au Mali».**

M. Mara, qui a été nommé le 5 avril, a estimé mardi soir dans sa déclaration de politique générale face aux députés à l'Assemblée nationale, que «seul un accord politique pourrait permettre de pacifier le front irréductiste, établir une frontière nette entre ceux qui veulent la paix et la réconciliation nationale et ceux qui demeurent des terroristes, narco-trafiquants et adeptes des pratiques néfastes à combattre inlassablement et de manière implacable».

Il a ajouté que les autorités maliennes «vont oeuvrer pour réaliser la réconciliation», mais, a-t-il souligné «il n'est pas question de remettre en cause l'intégrité du territoire, l'unicité de la nation et la laïcité de la République» du



Mali. Précisant que des discussions seront organisées «sur le territoire national» en étroite collaboration avec les médiateurs de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), le Premier ministre malien a indiqué qu'elles «réuniront les groupes armés mais également les légitimités significatives du Nord afin que les éventuels accords puissent avoir les meilleures chances d'être les derniers accords de paix conclus sur le nord du Mali».

M. Mara a insisté sur la nécessité du déploiement de l'administration et de la restauration de la souveraineté du pays sur l'ensemble du territoire. «Sans le retour effectif de l'administration sur

l'ensemble du territoire, rien de durable ne peut être construit au nord», a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, affirmé que la conclusion d'accord de paix inclusif et définitif figure au centre de l'agenda du gouvernement pour le nord, rappelant que le chef de l'Etat malien, Ibrahim Boubacar Keita, a récemment mandaté l'ancien Premier ministre Modibo Kéita pour conduire les discussions devant aboutir à cet accord.

Le Premier ministre a, en outre, affirmé que la conduite d'un processus «effectif et continu» de cantonnement, de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants «sera assurée».

## RDCONGO

## Kinshasa doit agir «davantage» pour lutter contre les viols et le recrutement d'enfants-soldats

La République démocratique du Congo (RDC) devrait agir «davantage» contre les viols et le recrutements d'enfants soldats, ont déclaré des diplomates mardi lors de l'examen de la situation de ce pays par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Les diplomates réunis à Genève ont salué les efforts de Kinshasa pour éliminer les violences sexuelles, véritable fléau du pays depuis deux décennies, mais ont estimé qu'il fallait «faire davantage». La plupart des représentants des 94 pays qui ont pris la parole ont exprimé leur inquiétude sur

l'impunité qui perdure concernant les viols et autres crimes graves.

«Le Royaume-Uni reste préoccupé par le manque d'enquêtes sérieuses sur ces crimes graves, conduisant à une culture de l'impunité», a déclaré le représentant britannique Ian Duddy. Le représentant de la Namibie est intervenu pour demander à la RDC «de mettre en œuvre une législation spécifique pour éliminer toutes les violences fondées sur le sexe et punir tous les coupables de violences sexuelles».

Le gouvernement de Kinshasa a répertorié 15.352 cas de violences sexuelles

dans sept provinces pour la seule année 2013, avec des chiffres montrant que plus de la moitié avaient été commises par des groupes armés.

La ministre de la Justice et des droits de l'homme de RDC Wivine Mumba Matipa a souligné devant le Conseil que son pays qui avait été dévasté par les combats et la violence pendant près de 20 ans était en train de faire «tout ce qui était en son pouvoir pour remédier à cette situation dramatique». «La guerre est à la fois l'origine et le facteur aggravant de la violence sexuelle en République démocratique du Congo où elle est

utilisée comme une arme pour détruire notre société», a déclaré la ministre.

Le gouvernement, avec l'aide d'une brigade d'intervention de l'ONU, a chassé les rebelles du M23 de l'est du pays en novembre dernier et Mme Matipa, a appelé les Etats à la patience et a souligné les progrès effectués concernant les enfants recrutés par l'armée et les groupes armés.

Depuis la signature en octobre 2012 d'un plan d'action de l'ONU, la RDC a aidé environ 2.900 enfants, dont 365 filles, à quitter les groupes armés, a-t-elle rappelé.

## ONU - CÔTE D'IVOIRE

## Le Conseil de sécurité lève l'embargo sur les armes légères et les diamants imposés au pays

Le Conseil de sécurité a levé mardi les embargos sur les armes légères et sur les diamants imposés à la Côte d'Ivoire et a prorogé jusqu'au 30 avril 2015 l'embargo sur les autres armes ainsi que le gel des avoirs financiers et l'interdiction de voyager dont sont frappés certains individus dans ce pays africain.

Les mesures interdisant l'importation par tout pays de diamants bruts provenant de la Côte d'Ivoire ont été levées en raison des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Système de certification du Processus de Kimberley et dans la gouvernance de ce secteur.

Dans sa résolution, adoptée à l'unan-

imité, le Conseil s'est félicité des progrès accomplis dans le sens du rétablissement de la sécurité, de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire.

La résolution précise, par ailleurs, que l'embargo sur les armes à la Côte d'Ivoire ne s'applique pas à la fourniture aux forces de sécurité ivoiriennes d'armes exclusivement destinées à appuyer le processus ivoirien de réforme de l'appareil de sécurité, à l'exception de neuf catégories d'armes dont les missiles surface-air et des aéronefs armés, qui devront être approuvés au préalable par le Comité des sanctions.

Aux termes de sa résolution, le Conseil engage vivement le gouver-

nement ivoirien à autoriser le Groupe d'experts et l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à avoir accès aux équipements faisant l'objet de dérogations au moment de leur importation et avant qu'ils ne soient livrés aux utilisateurs ultimes.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de reconduire jusqu'au 30 avril 2015 les mesures concernant les opérations financières et les voyages imposées, soulignant qu'il compte examiner l'utilité de maintenir sur la liste des personnes soumises à ces mesures les noms de celles qui s'emploient concrètement à promouvoir l'objectif de réconciliation nationale. (APS)

## CHINE-AFRIQUE

# Le Premier ministre chinois en tournée en Afrique à partir du 4 mai

**Le Premier ministre chinois Li Keqiang entamera le 4 mai une tournée en Afrique qui le conduira successivement en Ethiopie, au Nigeria, en Angola et au Kenya, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.**

Il s'agit de son premier périple en Afrique depuis sa prise de fonction en 2013.

Le Premier ministre chinois a été respectivement invité par son homologue éthiopien Hailemariam Desalegn, le président du Nigeria Goodluck Jonathan, le président de l'Angola Jose Eduardo dos Santos et le président du Kenya Uhuru Kenyatta, a précisé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Qin Gang.

Au cours de sa visite en



Ethiopie, M. Li visitera le siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba le 5 mai à l'invitation du président mauritanien, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, qui assure la pré-

sidence tournante de l'UA, et du président de la Commission de l'UA, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, selon la même source.

Au Nigeria, le Premier mi-

nistre chinois participera au Forum économique mondial pour l'Afrique qui se tiendra dans la capitale Abuja, a ajouté le porte-parole.

## ÉTATS-UNIS

# John Kerry en tournée en Afrique

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est rendu mardi soir en Ethiopie, première étape de sa tournée en Afrique qui le conduira également en République démocratique du Congo (RDC) et en Angola.

En tant que secrétaire d'Etat, M. Kerry s'était déjà rendu en mai 2013 à Addis-Abeba pour un sommet de l'Union africaine (UA), mais il s'agit là de son véritable premier voyage en Afrique.

D'après le département d'Etat, M. Kerry tentera jusqu'au 5 mai d'«encourager le développement de la démocratie, (de) promouvoir le respect des droits de l'homme et de faire avancer la paix et la sécurité dans la région».

A Addis-Abeba, il s'entretiendra jusqu'à demain avec des dirigeants de pays de l'UA, dont ceux d'Ethiopie, du Kenya et de l'Ouganda, a indiqué un di-



plomate américain.

M. Kerry coprésidera également la quatrième session du dialogue de haut niveau Etats-Unis-Union africaine (UA) et examinerá des questions liées au par-

tenariat avec l'organisation panafricaine, poursuit-on.

M. Kerry est attendu samedi à Kinshasa pour une rencontre avec le président congolais Joseph Kabila centrée sur la démobilisation des nombreux groupes armés rebelles et sur la démocratisation avant des élections en 2015.

Fin 2013, l'armée congolaise et une Mission de l'ONU ont défait la rébellion tutsi du Mouvement du 23 Mars (M23), qui a capitulé après un an et demi de lutte dans l'est du pays. Des opérations sont en cours ou à venir contre les autres groupes armés de la région.

Enfin en Angola, le secrétaire d'Etat américain rencontrera le président José Eduardo dos Santos, dont le diplomate américain a loué l'«extraordinaire rôle positif sur un nombre de dossiers régionaux».

## MOYEN-ORIENT

# L'ONU appelle les Israéliens et les Palestiniens à faire des «choix difficiles»

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, a appelé mardi les Israéliens et les Palestiniens à faire des «choix difficiles», estimant que l'inaction pourrait conduire à une crise.

M. Serry intervenait lors du débat mensuel au Conseil de sécurité sur le processus de paix au Moyen-Orient, coïncidant avec le dernier jour des neuf mois impartis aux pourparlers de paix entre Israël et la Palestine mais qui n'ont enregistré aucun progrès et ont été, en outre, suspendus jeudi dernier par le gouvernement israélien au lendemain d'un nouvel accord de réconciliation entre l'OLP de M. Mahmoud Abbas et le Hamas.

Pour le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix, les efforts de paix «ont échoué en raison de l'incapacité des parties à surmonter le fossé séparant leurs positions de fond ou même à accepter, sans réserve, un cadre américain qui tenterait d'y parvenir».

Les négociations de paix israélo-palestiniennes avaient été relancées en juillet 2013 sous l'égide des Etats-Unis sans enregistrer de résultats, alors que la colonisation israélienne dans les territoires occupés a atteint une ampleur sans précédent.

Selon M. Serry, «des choix difficiles doivent être faits par les

parties qui devraient réaliser que ne pas faire de choix est l'option la plus préjudiciable de toutes».

Il a, alors, soutenu qu'il était temps que «les parties se posent la question de savoir si elles souhaitent être à la hauteur de leur engagement déclaré d'une solution à deux Etats ou bien que, par défaut, elles laisseront filer cette solution».

M. Serry a estimé que Palestiniens et Israéliens doivent, avant tout, éviter toute mesure qui rendrait futile tout effort permettant de revenir aux négociations et sauver la solution à deux Etats.

«Les deux parties doivent se convaincre mutuellement qu'elles sont des partenaires pour la paix. Si Israël est sérieusement en faveur de la solution à deux Etats, il doit reconnaître l'impact négatif de la poursuite des activités de colonies de peuplement», a-t-il poursuivi.

Le Coordonnateur spécial a également jugé nécessaire pour la communauté internationale et la région de réévaluer leur rôle si elles restent convaincues de l'importance de la solution à deux Etats et de se demander ce qu'elles peuvent faire pour persuader les deux parties à faire le bon choix.

## YÉMEN

# 15 soldats et 12 membres d'Al-Qaïda tués dans le Sud

Quinze soldats yéménites et douze membres présumés du réseau terroriste d'Al-Qaïda ont été tués mardi lors de violents combats dans la province de Chabwa (sud), où l'armée a lancé une vaste offensive pour tenter de déloger les éléments du réseau de leurs bastions, selon un nouveau bilan fourni par des sources concordantes.

L'accrochage meurtrier a eu lieu dans une embuscade tendue par des éléments d'Al-Qaïda contre un convoi de l'armée dans la province de Chabwa, selon des sources militaires et médicales, précisant que le bilan s'élève à 27 morts : 15 soldats et 12 membres présumés d'Al-Qaïda.

Un précédent bilan faisait état de 4 soldats et 5 membres d'Al-Qaïda tués.

L'offensive de l'armée contre les localités tenues par Al-Qaïda dans les provinces de Chabwa et Abyane intervient dix jours après une série de raids de drones américains et de l'armée yéménite contre des bases et des camps d'entraînement du réseau dans ces régions, qui avaient fait une soixantaine de morts dans ses rangs. «La campagne se poursuit jusqu'à ce que ces zones soient nettoyées des membres d'Al-Qaïda», a affirmé un responsable militaire, cité par la presse. Le ministre yéménite de la Défense, Mohamed Nasser Ahmed, se trouve dans le Sud pour superviser l'offensive, lancée sur quatre axes, selon des sources militaires.

Mardi soir, de violents affrontements se déroulaient entre l'armée, épaulée par des milices supplétives, et des éléments d'Al-Qaïda résistant à l'offensive, selon ces sources.

Un chef des Comités de défense populaire, une milice supplétive de l'armée, Hussein al-Wuhayshi, a affirmé à la presse que ses hommes participaient aux combats.

À Sanaa, le président Abd Rabbo Mansour Hadi a affirmé que des «mesures de sécurité renforcées» avaient été prises dans la capitale, de crainte de représailles d'Al-Qaïda.

«Près de 70% des membres d'Al-Qaïda au Yémen sont des étrangers», a assuré le chef de l'Etat, lors d'un discours à l'occasion d'une cérémonie de promotion d'officiers.

## IRAK

# 10 morts et 22 blessés dans des attaques contre des bureaux de vote

Dix personnes ont été tuées et 22 autres blessées hier dans des attaques visant des bureaux de vote en Irak, alors que les Irakiens votaient pour élire leur Parlement, a-t-on indiqué de source policière.

«Dix personnes ont été tuées et 22 autres blessées hier dans des attaques séparées ciblant des bureaux de vote en Irak», a déclaré un responsable de la police, cité par des agences de presse.

Plus tôt, deux bureaux de vote ont été ciblés par des obus de mortier tirés par des insurgés près de Bagdad.

Les 48 heures précédant le scrutin ont été particulièrement meurtrières : près de 90 personnes sont mortes dans des attaques, faisant craindre un mercredi noir.

Quelque 20 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour choisir 328 députés parmi plus de 9.000 candidats. Les bureaux de vote, qui ont ouvert à 07h00 locales (04h00 GMT), fermeront leur portes à 18h00 locales.

APS

## ONU

## La Chine appelle à la patience dans la résolution du conflit israélo-palestinien

La Chine a assuré que la solution au conflit israélo-palestinien requiert de «la patience», «du courage» et une «pleine confiance» des Palestiniens et Israéliens dans la paix.

«Le conflit Palestine-Israël est le cœur du problème du Moyen-Orient», a estimé Liu Jieyi, représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, lors d'un débat mardi du Conseil de sécurité de l'ONU sur la région.

Palestiniens et Israéliens «doivent continuer à croire à la paix», a-t-il affirmé, rappelant que «depuis la reprise des négociations de paix fin juillet dernier, il existe encore un grand écart entre les positions des deux parties» rendant ces dernières «difficiles».

Soulignant l'importance de rester patient dans les négociations de paix, M. Jieyi a ajouté qu'«avancer vers la paix satisfait les espérances du peuple, qui est une tendance irréversible».

Le principe de «terre pour paix», les résolutions de l'ONU, l'«initiative de paix arabe», et tous les accords et consensus conclus entre les parties constituent une base réaliste pour la paix entre la Palestine et Israël, mais également pour la réconciliation entre les pays arabe et juif, a relevé le diplomate chinois. «Dans les circonstances actuelles, la libération des prisonniers palestiniens (...) la suspension de la construction de colonies juives dans les territoires occupés, la levée du blocus sur de Gaza, l'arrêt des violences contre les civils innocents sont nécessaires pour maintenir une atmosphère de négociations de paix», a-t-il encore déclaré.

Par ailleurs, «la réconciliation interne et une meilleure unité en Palestine contribueront aux efforts pour parvenir à un Etat indépendant de Palestine», a-t-il conclu.

Mardi, le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, a appelé les Israéliens et les Palestiniens à faire des «choix difficiles», estimant que l'inaction pourrait conduire à une crise.

Il a également jugé nécessaire pour la communauté internationale et la région de réévaluer leur rôle si elles restent convaincues de l'importance de la solution à deux Etats et de se demander ce qu'elles peuvent faire pour persuader les deux parties à faire le bon choix.

Les négociations de paix israélo-palestiniennes avaient été relancées en juillet 2013 sous l'égide des Etats-Unis sans enregistrer de résultats, alors que la colonisation israélienne dans les territoires occupés a atteint une ampleur sans précédent.

## LIBAN

## Report au 7 mai de l'élection d'un nouveau président

Le Parlement libanais se réunira de nouveau le 7 mai pour tenter d'élire un nouveau chef de l'Etat faute d'un quorum mercredi en raison du refus du bloc mené par le Hezbollah d'entrer en séance, a indiqué le Parlement dans un communiqué.

«Le président du Parlement Nabil Berri a fixé le 7 mai comme nouvelle date pour réunir le Parlement faute d'un quorum mercredi», selon le communiqué.

Pour être élu, un candidat doit obtenir les deux tiers des voix au premier tour, ou la majorité simple au tour suivant.

Face à Samir Geagea, virulent opposant au mouvement Hezbollah, se dresse Michel Aoun, soutenu par ce parti (chiite) même s'il ne s'est pas déclaré officiellement.

Les deux hommes sont ennemis depuis la guerre civile qui a ravagé le Liban entre 1975 et 1990.

Le mandat de l'actuel président Michel Sleiman expire le 25 mai et le Parlement a jusqu'à cette date pour élire son successeur. S'il n'y parvient pas, le gouvernement sera en charge de tous les pouvoirs exécutifs, un scénario que le Liban a déjà connu en 1988 et en 2007.

APS

## UKRAINE

## Le président intérimaire s'engage à empêcher la propagation du "terrorisme"

**Le président par intérim ukrainien Olexandre Tourtchinov s'est engagé hier à empêcher "le terrorisme" qui sévit dans l'Est de se propager dans d'autres régions du pays, en proie depuis des semaines à des troubles menés par des éléments séparatistes hostiles au pouvoir pro-européen à Kiev.**

«Notre objectif numéro 1 est d'empêcher le terrorisme de s'étendre des régions de Donetsk et de Lougansk à d'autres régions», a déclaré M. Tourtchinov lors d'une rencontre avec les gouverneurs des régions.

«Nous avons déjà décidé de créer des milices territoriales composées de volontaires dans chaque région», a-t-il poursuivi.



Plus d'une douzaine de villes de l'est de l'Ukraine, pour la plupart dans la région de Donetsk, se trouvent actuellement sous le contrôle de séparatistes pro-russes, qui refusent de reconnaître le pouvoir central à Kiev.

## LAVROV

## Les sanctions occidentales liées à la crise «contraires au bon sens»

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a rejeté mardi à La Havane les sanctions occidentales contre Moscou en réaction à la situation autour de l'Ukraine et l'adhésion de la Crimée à la Russie, les qualifiant de «contraires au bon sens».

«Nous rejetons les sanctions quelles qu'elles soient, et en particulier les sanctions adoptées par les Etats-Unis et l'Union

européenne, contre tout bon sens, concernant les événements en Ukraine», a déclaré M. Lavrov au cours d'une rencontre avec son homologue cubain, Bruno Rodriguez, la première de sa visite à Cuba.

«Nous sommes pour un règlement le plus rapide possible de cette crise grâce à un dialogue national qui prenne en compte les opinions de toutes les régions du pays,



c'est la seule voie possible», a ajouté le chef de la diplomatie russe qui s'est exprimé en russe.

M. Lavrov a remercié le gouvernement cubain pour son «ferme soutien à

la position russe dans cette crise ukrainienne, provoquée par un coup d'Etat appuyé par les puissances occidentales».

M. Lavrov rencontrait Bruno Rodriguez dans le cadre d'une visite de deux jours à Cuba, qui s'achève mardi et au cours de laquelle il doit être reçu par le président Raoul Castro.

Sergueï Lavrov poursuivra sa visite en Amérique latine par une escale à Lima (Pérou).

## Poutine se rendra en Crimée le 9 mai

Le président russe Vladimir Poutine se rendra le 9 mai pour la première fois en Crimée depuis le rattachement de cette ex-péninsule ukrainienne à la Russie, a rapporté la presse russe.

M. Poutine se rendra dans la ville de Sébastopol, qui abrite la flotte russe de la mer Noire, d'après des informations relayées mercredi par le quotidien russe *Kommersant* et le journal en ligne *gazeta.ru*, citant une source au ministère de la Défense.

Le président russe assistera à Sébastopol à la parade militaire du 9 mai qui commémore la victoire sur l'Allemagne nazie. Il pourrait s'y rendre après avoir assisté à la principale parade militaire sur la Place Rouge à Moscou, a-t-on précisé de mêmes sources.

Sébastopol "est à l'agenda et la question a été



confirmée par l'administration présidentielle», a indiqué à *Kommersant* un responsable du ministère de la Défense.

M. Poutine sera accompagné par le Premier ministre russe Dmitri Medvedev, selon ces sources.

La Russie et les autres pays de l'ex-URSS célèbrent la fin de la Seconde Guerre mondiale le 9 mai, et non le 8 comme les pays d'Europe occidentale.

## Le président Tourtchinov condamne «l'inaction» de la police dans l'Est

Le président ukrainien par intérim Olexandre Tourtchinov a dénoncé mardi «l'inaction» voire la «trahison» des forces de l'ordre dans l'est de l'Ukraine, actuellement en proie à des troubles menés par des séparatistes pro-russes hostiles au nouveau gouvernement pro-européen de Kiev.

«Les événements dans l'est ont illustré l'inaction, l'impuissance et parfois la trahison criminelle des forces de l'ordre dans les régions de Donetsk et de Lougansk», a déclaré M. Tourtchinov dans un communiqué. Le président intérimaire s'est exprimé ainsi au moment même où un millier de manifestants pro-russes, soutenus par des hommes lourdement armés, lançaient l'assaut contre le commissariat de police de Lougansk après avoir pris peu auparavant le contrôle de la préfecture de région et du tribunal.

Plus d'une douzaine de villes de l'est de l'Ukraine, pour la plupart dans la région de Donetsk, se trouvent actuellement sous le contrôle de rebelles séparatistes pro-russes, qui refusent de reconnaître le pouvoir central à Kiev.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Bob l'éponge  
06:10 Jeunesse : Bob l'éponge  
06:25 Jeunesse : La famille Cro  
06:30 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : Télésurfing  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:25 Série TV : Au nom de la vérité  
10:55 Série TV : Au nom de la vérité  
11:20 Série TV : Au nom de la vérité  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:50 Culture Infos : Météo  
13:55 Cinéma : L'arme fatale 2  
16:00 Divertissement : Spéciale bêtisier  
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
19:00 Divertissement : Money Drop  
19:50 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : 1001 questions santé  
20:35 Culture Infos : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
21:50 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
22:50 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
23:50 Série TV : New York, section criminelle

**2**

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:50 Culture Infos : Coups de théâtre  
13:53 Culture Infos : Météo 2  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Divertissement : On n'demande qu'à en rire  
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:42 Divertissement : Parlons PME  
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant  
20:44 Culture Infos : Météo 2  
20:45 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:30 Divertissement : Alcaline le mag

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Série TV : Ninjago  
07:07 Série TV : Ninjago  
07:30 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:56 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:02 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:13 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:20 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:26 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:38 Série TV : Le Petit Prince  
09:05 Série TV : Le Petit Prince  
09:31 Jeunesse : Garfield & Cie  
10:37 Jeunesse : En sortant de l'école  
10:45 Culture Infos : Consomag

10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Cinéma : Et pour quelques dollars de plus  
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
16:50 Divertissement : Harry  
17:20 Divertissement : Un livre, un jour  
17:30 Divertissement : Slam  
18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:50 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout le sport  
20:15 Série TV : Plus belle la vie  
20:42 Divertissement : La grande soirée cinéma  
20:45 Cinéma : Mon beau-père, mes parents et moi  
22:38 Culture Infos : Coups de théâtre  
22:40 Culture Infos : Météo  
22:42 Culture Infos : Parlons passion  
22:45 Culture Infos : Grand Soir 3  
23:45 Culture Infos : Tout peut changer

**CANAL+**

06:25 Divertissement : L'oeil de Links  
06:50 Divertissement : Zapping  
07:00 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:28 Culture Infos : La météo  
07:30 Divertissement : Le petit journal  
08:00 Divertissement : Les Guignols de l'info  
08:08 Culture Infos : La météo  
08:10 Sport : Zapsport  
08:15 Série TV : Les Simpson  
08:40 Cinéma : Hôtel Normandy  
10:05 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens  
10:15 Cinéma : Le monde fantastique d'Oz  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Série TV : Mafiosa  
14:55 Série TV : Mafiosa  
15:50 Culture Infos : Le tube  
16:25 Cinéma : Die Hard : belle journée pour mourir  
18:00 Divertissement : Zapping  
18:05 Divertissement : Le Before du grand journal  
18:45 Culture Infos : Le JT  
19:05 Divertissement : Le grand journal  
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
20:20 Divertissement : Le petit journal  
20:55 : Scandal  
21:40 : Scandal  
22:20 Série TV : Weeds  
22:50 Série TV : Weeds  
23:15 Série TV : The Office  
23:35 Série TV : The Office

**M6**

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:10 Culture Infos : Météo  
07:15 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:40 Série TV : La boutique de Minnie  
07:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto  
08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
08:40 Série TV : Martin  
08:45 Culture Infos : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
09:55 Culture Infos : Météo  
10:00 Divertissement : Les reines du shopping  
10:50 Série TV : La petite maison dans la prairie  
11:40 Série TV : La petite maison dans la prairie  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12/45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Cinéma : Arrête-moi si tu me piques  
16:20 Divertissement : Les reines du shopping  
17:20 Divertissement : La meilleure boulangerie de France  
18:40 Culture Infos : 100 % mag  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19/45  
20:05 Série TV : Scènes de ménages  
20:50 Série TV : NCIS : Los Angeles  
21:40 Série TV : NCIS : Los Angeles  
22:30 Série TV : NCIS : Los Angeles  
23:20 Série TV : NCIS : Los Angeles

## TÉLÉ

## La sélection

19h50

Alice Nevers, le juge est une femme

**Résumé**

Le jour de son mariage, Rose Leroux a été pendue dans sa belle robe blanche sur le lieu de la cérémonie. Alice et Marquand découvrent que la future mariée était interdite bancaire, soupçonnée d'escroquerie et de tentative de meurtre. Rose, elle, disait qu'elle était victime d'une usurpation d'identité mais même son fiancé doutait d'elle. Parallèlement à l'enquête, Lucie avoue à Marquand que Simon, le père de l'enfant qu'elle porte, a retrouvé sa trace et menace de s'en prendre à elle...

**2**

19h47

Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :

Les nouveaux nomades

Les services et les commerces itinérants, à l'image du camion-restaurant, font leur retour en ville et dans les campagnes. Cette formule, moins conventionnelle que la boutique, touche de nouveaux secteurs : coiffure, garde d'enfants, toilette pour animaux. Zoom sur un phénomène en plein essor.



Le travail à l'heure anglaise

Avec moins de 8% de chômeurs, le modèle anglais intrigue une Europe en pleine crise économique. Son mot d'ordre : la flexibilité. Cette souplesse concerne en premier lieu les horaires de travail. Que prévoit le contrat « zéro heure », très controversé en Angleterre ? Un tel système permet-il de concilier projets personnels et professionnels ?

**3**

19h14

Mon beau-père, mes parents et moi

**Résumé**

Maintenant qu'il a donné son accord pour que sa fille Pam épouse ce nigaud de Greg Furniquer, Jack Byrnes souhaite faire la connaissance de la famille de son futur gendre. Emballé, Greg propose à tout le clan Byrnes de se rendre à Miami, chez ses propres parents. Une fois en Floride, malgré un accueil chaleureux, c'est le choc. Le très strict Jack Byrnes refuse à accepter que sa fille épouse le fils de deux hippiques aux moeurs si libérées. Aux incompréhensions qui s'accumulent s'ajoutent rapidement d'incroyables maladresses. Inquiet, l'ex-agent de la CIA qu'est Jack fait preuve d'une grande méfiance et suspecte des moeurs bien plus dépravées que ce qu'on veut bien lui montrer...

**CANAL+**

19h55

Scandal

**Résumé**

Une mère de famille originaire du Midwest arrive à Washington avec l'intention de s'adoindre les services d'Olivia et de son équipe pour comprendre ce qui est arrivé à son fils. Aussitôt, les associés se retrouvent dans une situation plus que délicate et potentiellement dangereuse. Dans le même temps, Mellie et Fitz, mari et femme trompés, s'avouent l'un à l'autre leurs véritables sentiments. Huck, lui, demeure introuvable, au grand dam d'Olivia...

**M6**

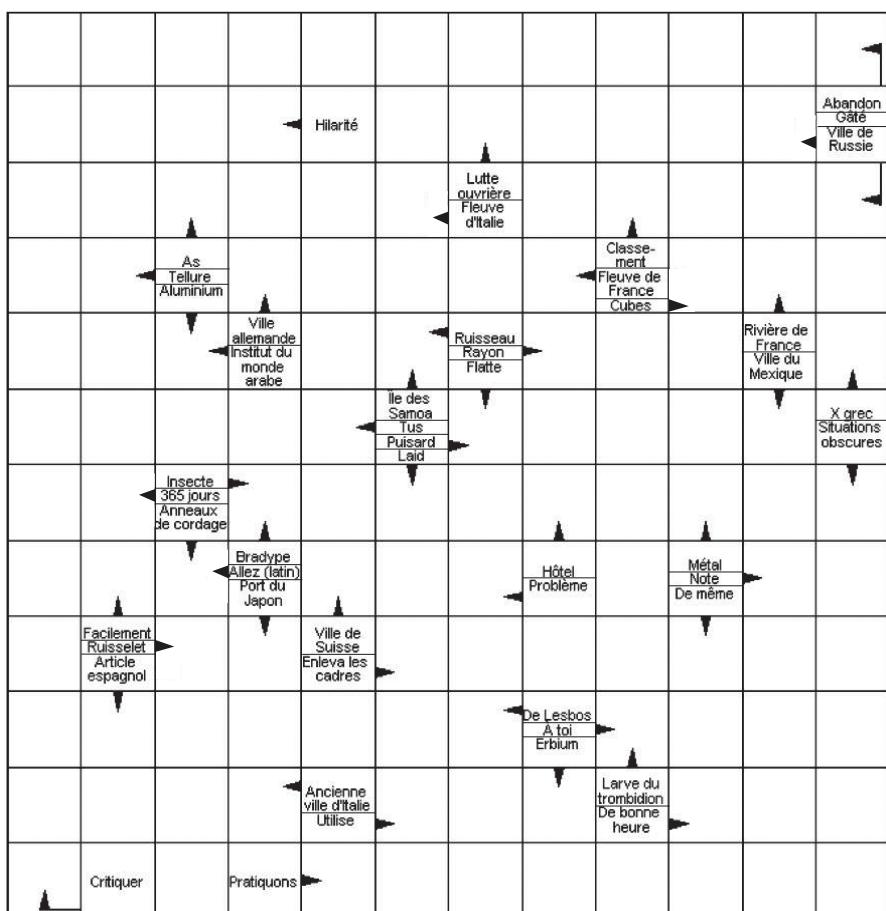
19h50

NCIS : Los Angeles

**Résumé**

Afin de permettre à Sam et Deeks de reprendre le travail, Hetty fait appel à Nate Getz, psychologue des opérations, pour les aider à surmonter leur expérience traumatisante. Pendant ce temps, le reste de l'équipe mène l'enquête sur les meurtres de William Gardner, un ancien amiral de la Navy, et Jason Carter, un journaliste chargé d'écrire les mémoires du militaire, deux assassinats commis à bord d'un jet privé...

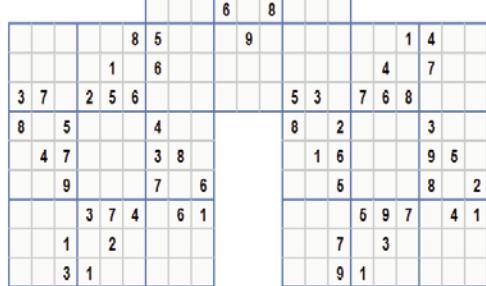
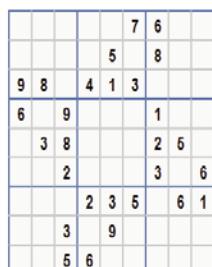
## Mots fléchés n°583



## Samouraï-Sudoku n°583

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



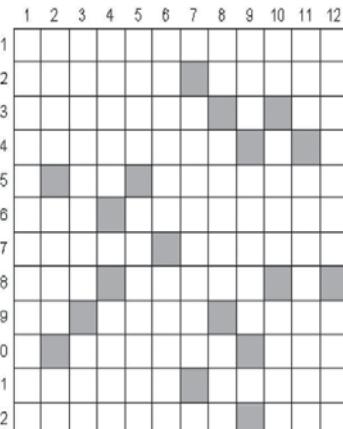
## Mots croisés n°583

## Horizontalement:

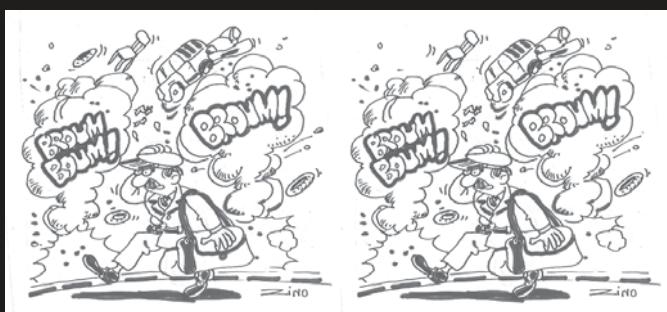
1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments d'incendie dont la torche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. fait du tort à qqn - Chancreuse
7. Nom de deux pharaons de la XIXe dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Panoramique
10. Tirailler dur - Tire-d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

## Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquefaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



## 7 erreurs



BOOM!

## ATHLÉTISME/MEETINGS INTERNATIONAUX Des Algériens à l'assaut des minima des championnats d'Afrique au Maroc

Plusieurs athlètes des sélections nationales algériennes sont engagés aux différents meetings internationaux d'athlétisme organisés ce week-end au Maroc et en Tunisie, avec pour mission de réaliser les minima de participation aux championnats d'Afrique, prévus du 10 au 14 août à Marrakech, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Par moins de sept athlètes dont une fille prendront part, ce jour, au meeting de la ville de Zitouna en Tunisie, avec l'objectif d'entamer la saison estivale de la piste et surtout, essayer d'améliorer leurs performances personnelles, ajoute la même source.

Il s'agit de : Lyes Mokddel 110 m haies, Sofiane Bouhadra 400 m, Abdemalek Lahoulou et Saber Boukenouche 400 m haies, Bilal Talbi 3000 m steeple, Ali Bouguesba et Tahani Romassa (longueur).

Deux jours après, le 3 mai, neuf autres seront au départ des courses et des concours au programme du meeting de Marrakech. Il s'agit de Sami



Lafi et Imed Touil (1500 m), Amina Bettiche, Yacine Hathat, Mohamed Amine Belfer et Mohamed Belbachir (800 m), Mohamed Terani, Kamel Rabia et Hichem Krim (Hauteur).

Une semaine après, trois de ces neuf athlètes (Yacine Hathat et Mohamed Belbachir 800 m et Imed Touil 1500 m), seront aussi engagés, avec Abdemalek Lahoulou (400m), Ali Bouguesba (longueur) et Zouina Bouzebra (marteau dames), au meeting de Casablanca. « Des minima ont été fixés par la direction technique nationale

(DTN) pour l'élite nationale cette année pour espérer participer au rendez-vous continental », a expliqué la cellule de communication de la FAA.

Pour l'instant, la DTN retient le bon chrono réalisé samedi dernier, à Alger, par Amina Bettiche, auteure de 2:07sec sur le 800 m, améliorant du coup son record personnel de 2 secondes.

Idem pour sa compatriote Souad Ait Salem qui avait enlevé haut la main le marathon de Hanovre (Allemagne) en 2h33.09.

## CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOILE (BYTE CII) L'Algérien Amine Guedmine qualifié aux JOJ-2014

Le vétéplanchiste algérien Amine Guedmine a obtenu sa qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus à Nanjing en Chine du 16 au 28 août 2014, en remportant la deuxième place au championnat du monde de voile (Byte CII) qui a pris fin dimanche à Riva Del Garda (Nord de l'Italie).

« Je félicite Amine Guedmine pour le résultat obtenu en Italie. C'est la première performance jamais réalisée par un athlète algérien dans cette spécialité de voile qui demande beaucoup de techniques », a déclaré à l'APS Mohamed Atbi, président de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Pour le patron de l'instance fédérale, « Amine Guedmine vient de prouver qu'en Algérie, on peut obtenir de résultats positifs dans cette spécialité qui se pratique sur un bateau très spécifique ».

« Cette spécialité de Byte CII (dériveur une personne) se pratique sur un bateau spécifique, plus petit et plus léger par rapport au Laser. Le Byte II est une des classes olympiques pour la course en voile », a-t-il expliqué. Les championnats du monde de voile (Byte CII) se sont déroulés du 21 au 27 avril à Riva Del Garda (Nord de l'Italie).



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE  
DE VOLLEY-BALL  
(MESSIEURS)

## Le programme de la 16<sup>e</sup> journée



Programme de la 16<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de volley-ball (messieurs) prévu demain :

WO Rouiba - NRBB-Arréridj  
MB Béjaïa - OMK Milia  
ES Sétif - PO Chlef  
GS Pétroliers - ASV Blida  
EF Aïn-Azel - ES Béthioua

Classement	Pts	J
1. NRBB-Arréridj	52	15
2. ES Sétif	50	15
3. MB Béjaïa	37	15
-.- GS Pétroliers	37	15
5. ASV Blida	36	15
6. PO Chlef	28	15
7. OMK Milia	23	15
8. ES Béthioua	22	15
9. EF Aïn-Azel	18	15
10. WO Rouiba	12	15

## COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (MESSIEURS ET DAMES) Le programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs et dames) prévus aujourd'hui, demain et samedi :

**Aujourd'hui 1<sup>er</sup> mai:**  
Staoueli (14h00): OC Alger - RIJ Alger (D)  
**Demain 2 mai:**  
Mascara (11h30) : MC Saïda - JF Kouba (D)  
Hydra (15h00) : O. Médéa - OMS M'sila (M)  
Hydra (16h30) : O. Batna - CS Constantine (M)  
**Samedi 3 mai:**  
Staoueli (13h00): Hussein Dey Milaha - USM Alger (D)  
Staoueli (14h30): IRBB Arréridj - US Sétif (M)  
Staoueli (16h00): GS Pétroliers - CRB Dar Beida (M)  
B.B. Arréridj (11h00): USA Batna - EC El-Biar (D).

APS

S	o	I	u	t	i	o																																																																																																																																																																											
<b>Sudoku n°582</b>																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td></tr> </table>			3	6	1	6	9	7	4	2	8	9	8	4	3	2	1	5	7	6	2	7	6	4	8	5	3	1	9	6	9	8	2	6	3	7	4	1	1	4	5	9	7	6	2	8	3	7	2	3	1	4	8	6	9	5	8	6	7	5	1	2	9	3	4	5	1	9	7	3	4	8	6	2	4	3	2	8	6	9	1	5	7	<table border="1"> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td></tr> </table>				7	5	1	2	8	6	4	3	9	4	2	9	3	7	1	8	5	6	3	6	8	5	9	4	7	1	2	6	9	3	8	4	7	1	2	5	5	1	4	9	3	2	6	7	8	2	8	7	6	5	1	9	4	3	8	7	2	4	5	6	9	3	6	5	1	3	5	7	6	8	2	9	4	3	8	5	2	1	6	9	7	5	1	6	9	8	7	4	2	3
3	6	1	6	9	7	4	2	8																																																																																																																																																																									
9	8	4	3	2	1	5	7	6																																																																																																																																																																									
2	7	6	4	8	5	3	1	9																																																																																																																																																																									
6	9	8	2	6	3	7	4	1																																																																																																																																																																									
1	4	5	9	7	6	2	8	3																																																																																																																																																																									
7	2	3	1	4	8	6	9	5																																																																																																																																																																									
8	6	7	5	1	2	9	3	4																																																																																																																																																																									
5	1	9	7	3	4	8	6	2																																																																																																																																																																									
4	3	2	8	6	9	1	5	7																																																																																																																																																																									
7	5	1	2	8	6	4	3	9																																																																																																																																																																									
4	2	9	3	7	1	8	5	6																																																																																																																																																																									
3	6	8	5	9	4	7	1	2																																																																																																																																																																									
6	9	3	8	4	7	1	2	5																																																																																																																																																																									
5	1	4	9	3	2	6	7	8																																																																																																																																																																									
2	8	7	6	5	1	9	4	3																																																																																																																																																																									
8	7	2	4	5	6	9	3	6																																																																																																																																																																									
5	1	3	5	7	6	8	2	9																																																																																																																																																																									
4	3	8	5	2	1	6	9	7																																																																																																																																																																									
5	1	6	9	8	7	4	2	3																																																																																																																																																																									
<b>Mots Croisés N°582</b>																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>B</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>B</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>B</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td></tr> </table>							7	2	9	3	4	6	5	1	B	4	8	3	5	2	1	6	9	7	5	1	6	9	8	7	4	2	3	7	2	9	3	4	6	5	1	B	4	8	3	5	2	1	6	9	7	5	1	6	9	8	7	4	2	3	7	2	9	3	4	6	5	1	B	4	8	3	5	2	1	6	9	7	5	1	6	9	8	7	4	2	3																																																																																										
7	2	9	3	4	6	5	1	B																																																																																																																																																																									
4	8	3	5	2	1	6	9	7																																																																																																																																																																									
5	1	6	9	8	7	4	2	3																																																																																																																																																																									
7	2	9	3	4	6	5	1	B																																																																																																																																																																									
4	8	3	5	2	1	6	9	7																																																																																																																																																																									
5	1	6	9	8	7	4	2	3																																																																																																																																																																									
7	2	9	3	4	6	5	1	B																																																																																																																																																																									
4	8	3	5	2	1	6	9	7																																																																																																																																																																									
5	1	6	9	8	7	4	2	3																																																																																																																																																																									
<b>Mots Fléchés N°582</b>																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>SAINTLAURENT</td><td>CISEAUX■BRAI</td><td>LEONINES■ETE</td><td>E■DELERUE■AR</td><td>ROY■LEAN■ETC</td><td>ERNEEE■IN■NOE</td><td>NIAT■U■AVRIL</td><td>CYMAISE■AIRE</td><td>HAI■BANC■CET</td><td>Y■QUE■LOCHS■</td><td>MOURRAIT■I■A</td><td>EZE■ETAYERAS</td></tr> <tr><td>S</td><td>O</td><td>I</td><td>U</td><td>T</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td>E</td><td>Y</td><td>M</td><td>Z</td></tr> </table>							SAINTLAURENT	CISEAUX■BRAI	LEONINES■ETE	E■DELERUE■AR	ROY■LEAN■ETC	ERNEEE■IN■NOE	NIAT■U■AVRIL	CYMAISE■AIRE	HAI■BANC■CET	Y■QUE■LOCHS■	MOURRAIT■I■A	EZE■ETAYERAS	S	O	I	U	T	I	O	N	E	Y	M	Z																																																																																																																																																			
SAINTLAURENT	CISEAUX■BRAI	LEONINES■ETE	E■DELERUE■AR	ROY■LEAN■ETC	ERNEEE■IN■NOE	NIAT■U■AVRIL	CYMAISE■AIRE	HAI■BANC■CET	Y■QUE■LOCHS■	MOURRAIT■I■A	EZE■ETAYERAS																																																																																																																																																																						
S	O	I	U	T	I	O	N	E	Y	M	Z																																																																																																																																																																						

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MA■IE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

## LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

### Les Maghrébins dans un groupe relevé, selon le président de l'ES Tunis

Le président de la section football de l'Espérance sportive de Tunis, Riadh Bennour, dont le club est l'un des adversaires de l'ES Séït en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, a estimé que son équipe a hérité d'un «groupe relevé».

«Nous connaissons tous le CS Sfax et l'ES Séït et en ce qui concerne Ahly Benghazi, il suffit de rappeler qu'il a éliminé le tenant du titre le Ahly du Caire», a-t-il déclaré sur les ondes de Shems FM. Il a ajouté que l'équipe de Bab Souika est tombée dans un groupe solide «avec des derbies difficiles à gérer».

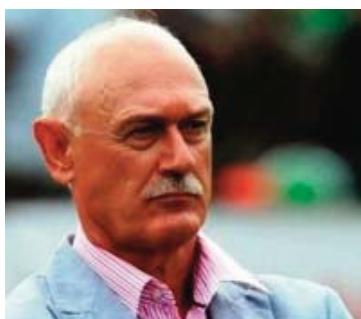
Pour sa part, le directeur sportif du Club sportif Sfaxien, Naceur Bedoui, a estimé que les huit équipes qui prendront part à la phase de poules sont fortes et que l'avantage du groupe B est qu'il n'y aura pas de longs déplacements à faire.

Le tirage au sort de la phase de poules mardi au Caire a donné lieu à un groupe B composé exclusivement de clubs maghrébins, à savoir l'ES Tunis et le CS Sfax (Tunisie), ainsi que l'ES Séït et Ahly Benghazi. Dans le groupe A, le TP Mazembe fait figure d'épouvantail. Vainqueur de quatre Ci dont la dernière en 2010, le Tout Puissant était aussi devenu la même année le premier représentant africain à atteindre la finale du Mondial des clubs.

Outre Vita Club, 11 fois champion de la RD Congo, il aura aussi pour adversaires les Soudanais d'Al-Hilal et le Zamalek, cinq fois vainqueur et seul représentant de l'Egypte après l'élimination d'Al-Ahly, club détenant le plus de sacres sur le continent (18 dont 8 Ci). Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales.

## FOOTBALL

### Le Néerlandais Mart Nooij, nouveau sélectionneur de la Tanzanie



Le Néerlandais Martinus Ignatius Nooij, dit Mart Nooij, a été nommé nouveau sélectionneur de la Tanzanie, a annoncé la Fédération tanzanienne de football (TFF).

Mart Nooij (59 ans) qui vient de quitter son poste au sein du club éthiopien de Saint-George, a également été entraîneur au Burkina Faso, du FC Santos (Afrique du Sud) et de la sélection du Mozambique.

La principale mission de Nooij est de qualifier la Tanzanie pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), prévue au Maroc du 17 janvier au 8 février. Une tâche qui démarre dès le mois prochain avec le 1<sup>er</sup> tour préliminaire de la compétition contre le Zimbabwe avant, peut-être, d'affronter le vainqueur de Mozambique-Soudan du Sud puis finalement d'intégrer le groupe F des éliminatoires aux côtés de la Zambie, du Cap Vert et du Niger.

## FOOTBALL

Championnat d'Angleterre (2<sup>e</sup> div)

### Belkalem (Watford) titulaire pour la 2<sup>e</sup> fois depuis janvier

**L'international algérien Essaïd Belkalem a fait son retour dans l'équipe type de Watford lors de la défaite sur le terrain de Charlton (1-0) mardi soir en clôture de la 45<sup>e</sup> journée du championnat de deuxième division anglaise de football.**

Il s'agit de la deuxième titularisation du défenseur des Verts avec son club depuis le début de l'année 2014, alors qu'il a été peu utilisé également au cours de la première partie de cet exercice. Face à Charlton, il a cédé sa place à un coéquipier à la 54<sup>e</sup> minute.

Cette situation risque de jouer un mauvais tour à l'ex-capitaine de la JS Kabylie (Mobilis-Ligue 1, Algérie) dans la course à une place parmi les



23 joueurs de la sélection algérienne qui participeront au prochain Mondial brésilien (12 juin-13 juillet). Titulaire dans la majorité des rencontres de l'équipe nationale lors des éliminatoires du rendez-vous planétaire, ainsi qu'au cours de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013), le joueur de 24 ans pourrait perdre ce statut après la saison difficile qu'il vient de passer.

Outre le fait de ne pas disposer d'un volume de jeu appréciable pour son premier exercice en Europe, Belkalem n'a pas été épargné par les blessures. Il était même resté indisponible pendant trois mois (de novembre à janvier) après avoir été touché à une cheville. Ses chances d'augmenter son temps de jeu sont minimes, puisqu'il ne reste qu'une seule journée avant la clôture du championnat de deuxième division anglaise.

Son équipe, 13<sup>e</sup> au classement, n'est pas concernée par le tournoi du Play-off qui déterminera la troisième formation à accéder au palier supérieur.

## TRANSFERT

### Kadir prêt à rester à Rennes en cas de succès en finale de la Coupe de France

L'international algérien, Fouad Kadir, prêté au Stade Rennais cette saison s'est dit prêt à rester avec le club brevet si ce dernier décrochait un ticket pour la prochaine Ligue Europa par le biais de la Coupe de France.

«Si tout se passe bien et qu'on gagne la Coupe de France, j'aimerais vraiment bien continuer l'aventure avec Rennes pour jouer la Ligue Europa», a-t-il confié au site Maxi-foot.

Ce sera sans doute Marcelo Bielsa, l'entraîneur argentin appelé à prendre les rênes techniques du club phocéen lors de l'intersaison, qui prendra une décision à ce sujet.

Le joueur de 30 ans avait quitté Marseille en début de saison dernière en raison de son manque de temps de jeu. Son désir d'être compétitif pour être souvent sélectionné en équipe d'Algérie a été exaucé tout au long de la première tranche de la saison, mais son volume de jeu a sensiblement baissé au cours de la deuxième partie d'exercice.

Kadir, qui a inscrit 5 buts en 27 matches avec les Rennais, ne serait pas encore assuré d'être présent dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne qui participeront au Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). La concurrence est très rude au niveau de son poste (milieu offensif), notamment avec la prochaine convocation de Ryad Mahrez qui s'illustre avec son club Leicester City, champion de la deuxième division anglaise.



### Le Mauritanien Moulaye Bessam proche de la JS Kabylie

L'international mauritanien Ahmed Moulaye Bessam serait une des recrues, la saison prochaine, de la JS Kabylie, club de la Mobilis-Ligue 1 professionnelle du championnat d'Algérie de football, a rapporté lundi le site Maurifoot.net.

Selon le site mauritanien, spécialisé en football, l'engagement de l'ailier gauche «virevoltant» de l'AS Ksar, avec la JSK, est en voie de finalisation, et la signature d'un contrat de deux ans devrait intervenir après le 1<sup>er</sup> mai, date de la finale de la Coupe d'Algérie dans laquelle, les Vert et Jaune sont engagés.

Selon la même source, les dirigeants de la JS Kabylie et de l'ACSK, club où évolue Bessam, se sont mis d'accord pour les modalités du transfert, ajoutant que c'est le président de la JSK, Mohand Chérif Hannachi qui aurait contacté son homologue de Ksar, Cheikh Gharraby, pour faire partie de l'intérêt pour Moulaye Bessam. Les discussions ont duré plusieurs semaines, avant d'aboutir



à un consensus, lundi. Véritable découverte lors du Championnat d'Afrique des nations en 2014 (compétition africaine réservée aux joueurs locaux), Cheikh El Khalil Moulaye Bessam était aussitôt ciblé par des clubs européens, notamment des français. La même source précise que les recruteurs français s'étaient renseignés sur le joueur afin de l'enrôler avant la fin du mercato hivernal.

Pour Maurifoot.net, le choix de Bessam (26 ans) est une destination avantageuse et doit quitter la Mauritanie au plus vite pour «espérer franchir un nouveau palier». Lors du CHAN-2014 en Afrique du Sud, la Mauritanie a été éliminée au premier tour de son groupe D, après trois défaites contre le Gabon (2-4), la RD Congo (1-0) et le Burundi (3-2).

APS





# Finale de la Coupe d'Algérie JS Kabylie - MC Alger

## Une finale inédite

BOUALI  
«Le sce  
de Tizi-  
se repr  
L'entraîneur

La JS Kabylie et le MC Alger, deux spécialistes de «Dame Coupe», se disputent ce jour à 16h00 au stade Mustapha-Tchaker à Blida, le trophée de la 50<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de football, dans une finale inédite qui s'annonce palpitante et indécise.



Farrah Menad

C'est une rencontre de football qui oppose les deux plus grands clubs de la Mobilis-Ligue 1 d'Algérie : Le MCA et la JSK qui ont toujours eu une belle histoire avec Dame Coupe comme le prouvent les onze trophées par ces deux clubs, 6 pour le MCA et 5 en faveur de la JSK. Celle-ci se déroule traditionnellement au stade Mustapha-Tchaker de Blida devant plus de 45 000 supporters.

Ce derby a un retentissement important dans le football algérien, cela est en partie dû au spectacle qu'offrent le public et les ultras des deux rivaux (banderoles, chants, applaudissements...).

La ville de Blida connaît un ralentissement les jours de derby, de nombreuses échoppes et autres commerces ferment quelques heures avant le match.

Cette finale entre le MCA et la

JSK bénéficie d'une grande couverture médiatique nationale, les chaînes couvrant cette rencontre connaissent des records d'audience.

Cet événement constitue un sujet de débat pendant plusieurs journées avant et après le match entre les supporters des deux clubs, que ce soit dans la rue, les écoles ou encore les lieux de travail.

Le Mouloudia qui avait réussi six finales, veut aller en chercher une autre.

septième. Malgré leurs déboires en championnat, les joueurs du Moulloudia ont su répondre présent dans cette Coupe, avec notamment des qualifications arrachées difficilement en déplacement devant les clubs de la Mobilis-Ligue 2, à savoir l'US Chaouia et l'USMMH Hajdout. Après avoir écarté également en

Après avoir écarté également en demi-finale, la JSM Chéraga (2-0), les coéquipiers de Djallit se concentrent à présent sur la finale. La JSK qui a réussi une belle saison depuis le retour du coach Azzedine

Aït Djoudi à la barre technique et qui reste toujours en course pour la seconde place qualificative en Ligue des champions d'Afrique, veut confirmer son statut de grande équipe qui ne lâche rien en tentant de ramener un sixième trophée de la Coupe d'Algérie après cinq remparts, dont le dernier en 2011, face l'USM El Harrach.

L'optimisme est dans le camp de la JSK, selon l'état d'esprit des joueurs et du staff technique.

Espérons seulement que les deux équipes sauront hisser leur niveau de jeu pour être à la hauteur de cette affiche de prestige, et que l'esprit sportif triomphera à la fin de la rencontre.

Notons que le match sera arbitré par Bichari qui sera assisté par Gourari et Oumari. Benouza est le quatrième arbitre.

Avant cette finale, le commandement II<sup>e</sup> RM et CFDAT animeront la finale de la Coupe d'Algérie militaire.

AÏT DJOUDI  
**«C'est au Mouloudia de craindre la JSK et non le contraire»**

A 48 heures du coup d'envoi de la finale de la Coupe d'Algérie, le coach de la JS Kabylie, Azzeddine Aït Djoudi se dit «confiant» puisque son équipe «ne jure que par la victoire», malgré le standing du MC Alger, un adversaire qui compte déjà six trophées dans cette épreuve à son palmarès.

«Notre optimisme provient du fait que nous restons sur une victoire dans cette épreuve, contrairement à l'adversaire, qui reste sur une défaite. Donc, ce sera à eux d'avoir peur de la JSK et non le contraire», a expliqué l'entraîneur à l'APS. «En plus, une finale ne se joue pas, elle se gagne. C'est en tout cas avec cet état d'esprit que nous allons aborder notre match contre le Mouloudia et pour nous, mis à part la victoire, aucun autre scénario n'est envisageable», a-t-il encore fait savoir. Un challenge que l'entraîneur des Canaris pense pouvoir relever, car disposant de la quasi-totalité de son effectif, puisque, mis à part le milieu récupérateur Kaci Sedkaoui, blessé à une cheville, les autres joueurs répondent tous présent à l'appel. Même le gardien

Malik Asselah s'est entièrement remis de la grippe qui l'avait cloué au lit, sans oublier le défenseur Belkacem Remache qui, selon son entraîneur, devrait pouvoir surmonter son problème à l'os scaphoïde, en portant un plâtre. En termes de préparation, les entraînements de la JSK se sont déroulés dans de bonnes conditions à Beni-Messous (sur les hauteurs d'Alger), avant que le club ne regagne l'hôtel Hilton (Pins maritimes) depuis dimanche. «Ma seule appréhension provient de mes propres joueurs, car ils seront les principaux acteurs sur le terrain. Autrement dit, l'issue de cette finale va reposer en grande partie sur leur capacité à se transcender et c'est justement ce que j'attends de leur part», a révélé le coach Azzedine Aït Djoudi. Il est vrai que la précédente déconvenue des Canaris en championnat contre le RC Arbaâ (4-3) n'est pas vraiment pour rassurer les fans du club dans cette perspective, mais Aït Djoudi a considéré qu'à «quelque chose malabar est bon». «Parfois, il est préférable de prendre un coup de fouet

de ce genre avant une finale, ou n'importe quel autre match décisif, car c'est le genre de choses qui vous poussent à vous ressaisir». Revenant sur la finale de jeudi, le technicien kabyle a considéré que les deux protagonistes l'aborderont à chances égales et que le premier club à ouvrir le score prendra une sérieuse option sur le sacre. Cependant, Aït Djoudi a tenu à faire savoir qu'une éventuelle défaite contre le MCA ne sera jamais synonyme de fin du monde pour la JSK, qui est déjà fière de son parcours. «Ce qu'on a réussi à faire jusqu'ici dépasse largement les attentes, notamment que certains n'avaient pas donné cher de notre peau, en début de saison», a-t-il fait observer. «Le fait d'avoir atteint la finale de la Coupe d'Algérie, en étant aussi bien classé en championnat et en ayant déjà assuré une participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, est déjà une très bonne chose», a conclu le technicien.



# Finale de la Coupe d'Algérie JS Kabylie - MC Alger



Realisé par Said Ben

## Fiches techniques : JS Kabylie

**Club :** JS Kabylie (JSK)  
**Date de création :** 1946  
**Couleurs :** Jaune et Vert  
**Stade :** 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), 20.000 spectateurs

**Président :** Mohand Chérif Hannachi  
**Entraîneur :** Azzedine Aït Djoudi  
**Palmarès :** championnat d'Algérie (13) - 1973, 74, 77, 80, 82, 83, 85, 86, 89, 90, 95, 2004 et 2006

**Coupe d'Algérie (5) :** 1977, 1986, 1992, 1993 et 2011

**Coupe d'Afrique des clubs champions (3) :** 1981, 1990 et 1995

**Coupe d'Afrique des coupes (3) :** 2000, 2001 et 2002

**Joueurs internationaux :** Ali Rial  
**Anciennes gloires :** Hannachi, Amara, Larbes, Fergani, Meftah, Medane, Benkaci, Hadj Adlane, Moussouni, Menad.

## MC Alger

**Club :** Mouloudia club d'Alger (MCA)  
**Date de création :** 1921  
**Couleurs :** Vert et Rouge  
**Stade :** Omar-Hamadi (Bologhine), 15.000 spectateurs

**Président :** Boudjemâa Boumella  
**Entraîneur :** Fouad Bouali  
**Palmarès :** championnat d'Algérie (7) - 1972, 75, 76, 78, 79, 99 et 2010

**Coupe d'Algérie (6) :** 1971, 73, 76, 83, 2006 et 2007

**Coupe d'Afrique des champions (1) :** 1976

**Coupe maghrébine (2) :** 1971 et 1974

**Joueurs internationaux :** Abderrahmane Haouchid

**Anciennes gloires :** Aouedj, Tahir Hacene, Be-trouni, Bachir, Bencheikh.

## Comment ils se sont qualifiés :

### 1/32<sup>e</sup> de finale (6-7 décembre 2013) :

JS Kabylie - NRB El-Kala 4 - 0

MC Alger - ASO Chlef 2 - 0

### 1/16<sup>e</sup> de finale (20-21 décembre 2013) :

JS Kabylie - USM Alger o-o (JSK aux tab 3-2)

MC Alger - CRB Ben Badis 1 - 0

### 1/8<sup>e</sup> de finale (24-25 janvier 2014) :

JS Kabylie - MC Saïda 1 - 0

MC Alger - US Chaouia 2-2 (MCA aux tab 4-2)

### 1/4 de finale (18-19 février 2014) :

JS Kabylie - MC Oran 1 - 0

MC Alger - USMMD Hadjout 1 - 0

### Demi-finales (28-29 mars 2014) :

JS Kabylie - CRB Aïn Fekroun 2 - 1 (a.p.)

MC Alger - JSM Chéraga 2 - 0.

## Palmarès avant la finale :

1963 : ES Sétif	1989 : ES Sétif
1964 : ES Sétif	1990 : non disputée
1965 : MC Saïda	1991 : USM Bel-Abbès
1966 : CR Belouizdad	1992 : JS Kabylie
1967 : ES Sétif	1993 : non disputée
1968 : ES Sétif	1994 : JS Kabylie
1969 : CR Belouizdad	1995 : CR Belouizdad
1970 : CR Belouizdad	1996 : MC Oran
1971 : MC Alger	1997 : USM Alger
1972 : Hamra Annaba	1998 : WA Tlemcen
1973 : MC Alger	1999 : USM Alger
1974 : USM El-Harrach	2000 : CR Béni Thour
1975 : MC Oran	2001 : USM Alger
1976 : MC Alger	2002 : WA Tlemcen
1977 : JS Kabylie	2003 : USM Alger
1978 : CR Belouizdad	2004 : USM Alger
1979 : NA Hussein Dey	2005 : ASO Chlef
1980 : ES Sétif	2006 : MC Alger
1981 : USM Alger	2007 : MC Alger
1982 : DNC Alger	2008 : JSM Béjaïa
1983 : MC Alger	2009 : CR Belouizdad
1984 : MC Oran	2010 : ES Sétif
1985 : MC Oran	2011 : JS Kabylie
1986 : JS Kabylie	2012 : ES Sétif
1987 : USM El-Harrach	2013 : USM Alger
1988 : USM Alger	

S.B.

## Faites-nous vivre une finale de fête !

Depuis le 29 mars dernier et la qualification de la JS Kabylie et du MC Alger à la finale de la Coupe d'Algérie, les fans de ces deux formations sont sur le qui-vive et ne parlent que de cette prestigieuse Coupe d'Algérie dont la finale est prévue aujourd'hui à partir de 16 heures au stade Tchaker de Blida.

Cette 50<sup>e</sup> finale de la Coupe d'Algérie de football D' Mohamed Maouche (édition 2014), qui sera la 10<sup>e</sup> pour la JSK et la 8<sup>e</sup> pour le MCA sera arbitrée par l'arbitre international Mohamed Bichari (43 ans) qui sera assisté de Mokrane Gourari et Omari Bouabdellah. Le quatrième arbitre est Mohamed Benouadi.

Cette finale a la particularité d'opposer deux formations qui ne se sont jamais rencontrées à ce stade de la Coupe d'Algérie. Chaque formation veut donc arracher, une fois de plus, ce prestigieux trophée dans un match qui s'annonce d'ores et déjà aussi passionnant à suivre qu'ouvert à tous les pronostics.

Ainsi, c'est la 8<sup>e</sup> finale dans l'histoire des "Vert et Rouge" avec six victoires et une défaite face à l'USM Alger (1-0) l'an dernier au stade du 5-Juillet (Alger).

Et pour la JS Kabylie, ce sera la 10<sup>e</sup> finale avec 5 victoires et 4 défaites.

Le MC Alger, finaliste malheureux de l'édition précédente face à son rival de toujours l'USM Alger (1-0), abordera ce match contre la JSK avec la ferme détermination d'effacer son unique échec en sept finales disputées de son histoire.

La finale perdue face à l'USMA la saison passée est restée en travers de la gorge des supporters du Mouloudia. Ce qui pousse Ghazi et ses coéquipiers à tenter de leur offrir le trophée de cette saison pour se rattraper et surtout sauver



leur saison du fait qu'ils ont perdu toute chance d'arracher la seconde place, synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine. Or, il s'agit justement pour la JSK d'arracher ce Trophée pour confirmer l'excellente saison qu'elle est entrain de réaliser. D'ailleurs, les joueurs du coach Aït Djoudi lorgnent également sur cette deuxième place pour participer à la Ligue des champions puisqu'ils ont toujours la chance de pouvoir réaliser ce double objectif. Ce match est passionnant car une finale c'est fait pour se gagner. Ce qui explique que c'est ce même objectif qui est dans la perspective de chaque formation.

Et bien malin qui oserait émettre le moindre pronostic dans ce match où les deux formations se connaissent très bien. Il faut savoir aussi que cette finale se déroulera à guichets fermés dans la mesure où tous les tickets ont été vendus lundi et mardi derniers dans deux enceintes distinctes : le stade de Bologhine (Alger) pour les gars du MCA et le stade du 1er novembre de Tizi Ouzou pour les supporters de la JSK.

Quant aux conditions sécuritaires, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mis en place toutes les dispo-

sitions et mesures sécuritaires nécessaires. Ainsi, 3.500 policiers de différents grades dont 19 unités républicaines de la sûreté, 5 d'intervention rapide, 20 brigades mobiles de la police judiciaire et des brigades canines outre deux hélicoptères de reconnaissance ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette finale inédite prévue au stade Tchaker de Blida aujourd'hui à partir de 16 heures.

Il est utile de noter que le stade de Mustapha-Tchaker de Blida n'a plus abrité la finale de la coupe d'Algérie depuis l'édition de 2009, remportée par le CR Belouizdad aux dépens du CAB Bou-Arréridj. Il est tout aussi important de rappeler que les finales suivantes (2010, 2011, 2012 et 2013), ont été jouées au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, fermé depuis le mois de septembre pour des travaux de réfection.

Il faut savoir également que le coup d'envoi de cette finale des séniors entre le MCA et la JSK sera précédée, comme à l'accoutumée, par la finale de la Coupe d'Algérie militaire, qui, cette année, opposera l'équipe du Commandement de la II<sup>e</sup> Région militaire à celle du Commandement des Forces de la défense aérienne du territoire.

## ILS ONT DIT:

FOUAD BOUALI (COACH DU MCA) :

### « Le dernier mot à l'équipe la plus lucide et la plus concentrée »

"Ce match sera certainement différent des précédentes rencontres entre les deux clubs en championnat. L'équipe qui fera preuve de lucidité et concentration aura le dernier mot.

Ily a certes une certaine appréhension qui s'empare des joueurs avant de disputer le match. Moi, j'insiste qu'ils doivent aussi rester concentrés et lucides afin d'aborder cette finale en toute confiance. Il s'agit de défendre et d'honorer les couleurs du MCA et il ne faut jamais vivre dans le passé. La présence d'esprit est indispensable. Sur le plan physique, pour

l'instant, on ne souffre d'aucun problème, à l'exception du défenseur Bachiri qui a été contraint de quitter la séance d'entraînement d'hier lundi dernier, après avoir senti quelques douleurs. Rien n'a encore été décidé sur la participation de Bachiri, car nous avons encore trois séances d'entraînement et tout reste possible. J'espère que la leçon du match entre les deux clubs à Tizi Ouzou, où les supporters des deux équipes sont entrés, assis et sortis ensemble se répète dans cette finale. C'est ça aussi le professionnalisme du football. »

AZZEDINE AÏT DJOUDI (COACH DE LA JSK) :

### « C'est au Mouloudia d'avoir peur de la JSK »

"Notre optimisme provient du fait que nous restons sur une victoire dans cette épreuve, contrairement à l'adversaire, qui reste sur une défaite. Donc, ce sera à eux d'avoir peur de la JSK et non le contraire. En plus, une finale ne se joue pas, elle se gagne. C'est en tout cas avec cet état d'esprit que nous allons aborder notre match contre le Mouloudia et pour nous, mis à part la victoire, aucun autre scénario n'est envisageable. Ma seule appréhension provient de mes propres joueurs, car ils seront les principaux acteurs sur le terrain. Autrement dit, l'issue de cette finale va reposer en grande partie sur leur capacité à se transcender et c'est



justement ce que j'attends de leur part. Parfois, il est préférable de prendre un coup de fouet de ce genre avant une finale, ou n'importe quel autre match décisif, car c'est le genre de choses qui vous poussent à vous ressaisir. Ce qu'on a réussi à faire jusqu'ici dépasse largement les attentes, notamment de certains qui n'avaient pas donné cher de notre peau, en début de saison.

Le fait d'avoir atteint la finale de la Coupe d'Algérie, en étant aussi bien classé en championnat et en ayant déjà assuré une participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, est déjà une très bonne chose.



**24  
Mai**

## La réaction de ZIZOU

«Nous avons réalisé une grande performance, car gagner sur ce terrain n'est jamais facile. C'est surtout notre première période qui a été extraordinaire. Nous sommes fiers d'atteindre cette finale que nous attendions depuis si longtemps.

Nos joueurs sont rentrés dans le match comme il fallait et nous avons



# RÉAL MADRID LA DÉC MA CR7 LE RECORD !

Auteur d'un doublé lors de la roustille infligée par le Real Madrid au Bayern Munich en demi-finales retour de Ligue des champions, mardi soir (0-4), Cristiano Ronaldo est un peu plus rentré dans l'Histoire. Le Portugais, à la finition d'un mouvement porté par Benzema et Bale, a d'abord marqué du pied droit son 15<sup>e</sup> but de la saison en C1 à la 34<sup>e</sup> minute. Et il a encore trompé Neuer, le gardien du Bayern Munich, en toute fin de match sur un somptueux coup-franc (90<sup>e</sup>, 4-0). En ligne de mire désormais pour Cristiano Ronaldo, le record d'un autre attaquant mythique de la Casa Blanca, Raul, meilleur buteur de l'histoire de la C1 avec 71 buts à partir de la phase de poules. «Je crois que les records sont faits pour être battus. Mais ce n'est pas ma priorité parce que je crois que ces choses se font de manière naturelle. L'important sera de gagner des titres», avait souligné Ronaldo mi-septembre, au moment de signer sa prolongation de contrat jusqu'en 2018.



### Pas d'excuse pour Guardiola

Humilié par le Real Madrid en demi-finale de la Ligue des champions, le Bayern Munich version Guardiola assume ses erreurs. «On a concédé une lourde défaite. On ne s'est créé que peu d'occasions. On a mal joué et c'est ma responsabilité. On est au plus haut niveau européen et les erreurs se payent. Ça restera toujours dans un coin de nos têtes mais je vais essayer de relancer mes joueurs», a déclaré le technicien espagnol.

## Bale «Un résultat fantastique»

Gareth Bale a réagi suite à la victoire contre le Bayern Munich (1-0, 0-4) et la qualification pour la finale de la Ligue des Champions. Voici les déclarations du milieu de terrain du Real Madrid. «C'est un résultat fantastique pour nous. Nous avons travaillé dur, nous avons bien mené notre tactique et nous méritons de gagner.»

ainsi pu le rendre facile. Et en seconde période, nous avons pu dérouler tranquillement. Il nous reste encore une marche, qui sera certainement la plus difficile. Nous avons l'objectif de bien terminer le Championnat. Cette année pourrait être notre année.»





## Finale de la Coupe d'Algérie JS KABYLIE - MC ALGER



### Des agents de police pour assurer la sécurité des Verts au Brésil

La Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a décidé d'envoyer des éléments de Police triés sur le volet pour assurer la sécurité de la délégation algérienne lors de son séjour au Brésil, à l'occasion de la Coupe du Monde 2014 prévue du 12 juin au 13 juillet prochain, a annoncé mercredi à Alger, le directeur de la sécurité publique à la Dgsn.

«Sur instruction du directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, en vue de l'encadrement de l'équipe nationale d'Algérie lors du mondial-2014, des éléments très compétents de la Police accompagneront l'équipe algérienne au Brésil. Cette équipe travaillera dans le cadre du plan de sécurité mis en place par le gouvernement brésilien à l'occasion de la Coupe du Monde», a déclaré Aissa Naili, directeur de la sécurité publique au niveau de la Dgsn, lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole de Police Ali-Tounsi (Alger), à la veille de la finale de la Coupe d'Algérie entre la JSK et le MCA.

«Nos éléments vont contribuer efficacement à l'opération de maintien de l'ordre tant au niveau du poste de contrôle ou sur le terrain. Ils seront également en contact direct avec les supporters algériens qui effectueront le déplacement au Brésil pour encourager la sélection algérienne» a-t-il ajouté.

Quelque 2000 supporters algériens devraient se rendre au Brésil pour assister aux matchs des Verts lors du premier tour de la Coupe du Monde 2014.

Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les partenaires du capitaine Madjid Bougerra entameront la compétition le 17 juin face aux Diables rouges de Belgique à Belo Horizonte. Ils affronteront ensuite la Corée du Sud le 22 juin à Porto Alegre avant de conclure face à la Russie le 26 juin à Curitiba.

APS

# Appel au fair-play et à la sportivité

**Les différents acteurs de la finale de la Coupe d'Algérie de football devant opposer la JS Kabylie et le MC Alger jeudi à 16h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, ont lancé mercredi à Alger, lors d'une cérémonie organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn), un appel pour faire de cet événement sportif, une grande fête du football marquée par le fair-play et l'esprit sportif.**



La cérémonie traditionnelle, initiée en 2011, a été l'occasion pour le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel d'appeler les supporters et les joueurs des deux équipes à faire preuve de fair-play lors de la finale et à donner une belle image de la jeunesse algérienne.

«Il y aura deux équipes sur le terrain avec le même objectif, celui de remporter la Coupe d'Algérie. Mais à la fin de la partie, un seul club brandira le trophée. Je profite de cette occasion pour lancer un appel au fair-play et au respect de l'autre.

Il faut que ce rendez-vous soit la fête de toute l'Algérie» a déclaré M. Hamel à la presse, en marge de la cérémonie organisée à l'Ecole de Police Ali-Tounsi. Les pré-

sidents et les entraîneurs des deux clubs, présents à la cérémonie ainsi que le président de la Ligue de football professionnel ont également abondé dans le même sens.

Pour le président de la JS Kabylie, Mohand Cherif Hannachi, cette cérémonie organisée par la Dgsn à la veille de la finale de la Coupe d'Algérie est une preuve supplémentaire de l'implication de la police dans le mouvement sportif en général et dans le football en particulier. «Je suis très content d'être honoré par le DG de la Police.

En tant que doyen des présidents de club, ce geste me fait grand plaisir. Cette cérémonie a également été une occasion pour insister avant tout sur le fair-play à l'intérieur et à l'extérieur du stade lors de cette finale» a déclaré

Hannachi. De son côté, le président du MC Alger, Boudjemâa Bounella a estimé que le grand vainqueur jeudi sera «le fair-play et l'esprit sportif» qui passent avant tout. «Mon équipe est prête pour la finale. Je souhaite que le fair-play entre les deux équipes soit au rendez-vous et que la fête soit grandiose dans les tribunes. Que le meilleur gagne» a-t-il dit.

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a indiqué, de son côté, que la finale de cette saison mettra aux prises deux grands clubs qui ont toujours étaient un exemple de sportivité et de fair-play.

Rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, du responsable du sport militaire le Général major Me-

guedad Benziane, ainsi que celle d'anciens sélectionneurs nationaux (Abdelhamid Zouha et Khalfe Mahieddine), cette cérémonie a été l'occasion pour le directeur de la Dgsn d'honorer les deux entraîneurs, Fouad Bouali, (MCA) et Azzedine Aït Djoudi (JSK), les présidents de ces deux clubs, ainsi que les comités de supporters des deux équipes. D'autre part, les clubs de l'USM Alger (défenseur de la coupe) et les finalistes de l'édition 2014, le MCA et la JSK, ont honoré le directeur général de la Dgsn.

Enfin, l'équipe de l'ASSN de Kung Fu sacrée championne arabe lors de l'édition disputée en Jordanie avec 18 médailles dont 10 en or, a été également honorée par la Dgsn.

## La DGSN incite les deux finalistes à honorer leur aura

### R. Rachedi

En prévision de la finale de la coupe d'Algérie qui opposera cet après-midi au stade Mustapha Tchaker de Blida les deux formations de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) et le Mouloudia Club d'Alger (MCA) et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), a organisé hier à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, une double cérémonie en l'honneur des deux finalistes de la coupe d'Algérie et des retraités, sportifs et fonctionnaires méritants de la Sûreté nationale.

Présidée par le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, du général-major directeur général de la Sûreté nationale Abdelghani Hamel et du général Mokdad Benziane, directeur des sports, au ministère de la Défense nationale, la réception qui

s'est déroulée en présence des walis d'Alger et de Tizi-Ouzou, des présidents des deux clubs finalistes et de personnalités du monde du sport sportifs et du mouvement associatif, a été une occasion pour gratifier les athlètes de la Sûreté nationale qui se sont distingués lors du 8<sup>e</sup> championnat arabe des clubs de Kung-fu Wushu tenu en Jordanie, les policiers méritants et les retraités de la Sûreté nationale, en reconnaissance de leur dévouement et des services rendus durant leur parcours.

Dans un message lu par un officier de la Dgsn, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Tayeb Belaïz, a félicité, à l'occasion de la fête des travailleurs, l'ensemble des personnels de la Sûreté nationale pour leur abnégation dans l'accomplissement de leur devoir national et professionnel. Le ministre de l'Intérieur a rendu en ce sens un hommage appuyé aux forces de police

et autres forces de sécurité qui ont contribué à la sécurisation et au bon déroulement de l'élection présidentielle du 17 avril dernier.

Dans ce sillage, le général-major Abdelghani Hamel, a mis en exergue les principales missions des écoles de formation de la police qui tendent à instaurer, développer et promouvoir les valeurs de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme. Ainsi, la Dgsn a rappelé aux fonctionnaires de la Sûreté nationale la nécessité de fournir davantage d'efforts dans l'exercice de leur fonction pour préserver la réputation et l'image honorable de leur institution.

Au final, les participants à la cérémonie, conviés à une photo de famille, ont appelé les supporters des deux camps (JSK et MCA) à faire preuve de fair-play afin que la rencontre se déroule, peu importe le résultat, dans les meilleures conditions et sans incidents.